REVUE DOMINICAINE
Directeur :
R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
Maison Montmorency, Courville (Québec-5), P. Q.

Vol. LXV | Tome II | Septembre 1959

« *La mort d'un Seigneur* »

A Monsieur J. A. Courteau

Et c'était un homme nu et seul qui marchait, loin, vers les cités de neige,
Oui, ce n'était qu'un homme qui marchait,
Un grand jeune homme blond encore enfant, doux, riant sa blancheur,
Un enfant...

Il courait dans les montagnes d'émeraudes, flambantes de glace,
Parmi les pics surgis comme des sabres sous le soleil de six heures,
Et l'homme riait, étreignant du pied les fleurs d'hiver
au teint de jeune fille morte.
Soudain le soleil se retira dans son antre.
Et vint la nuit, une griffe à chaque étoile.
L'homme encore enfant trembla.
Les tours de neige veillaient sur les madones fauves,
Sur les montagnes éclatantes, sans cri,
Et protégeaient leurs ventres d'ombres.

« Le Seigneur des vingt ans » *entendit les loups gémir de faim*
dans les hautes forêts,
Mais il rit et marcha plus nu, plus jeune, beau d'angoisse.
Il rit, rit tant que les montagnes se déchiraient son rire de l'une à l'autre.
Le Seigneur des vingt ans écouta pleurer les loups :

« Donne-nous un peu de ta chair à manger... juste un peu !... »
Il voyait la lune tendre sa gueule maigre, se dilater comme un masque de foire infernale.
Il rit... Il rit...
C'était un enfant.

Soudain il eut peur, il désira son front entre les mains d'une femme.
La lune roula hypocritement sur les arbres,
comme une tête de noyé sur les vagues.
Et l'enfant à moitié homme tendit les bras.
Mille longs yeux verts le liaient au mirage.
Il frémit à la nuque,
à peine un soupir...
« J'ai vingt ans... J'ai vingt ans... »
Le peuple des loups se lança sur les flancs de l'homme.
Toutes ces bêtes hurlaient de famine,
Et l'enfant leur donnait ses lèvres chastes et son front.
Puis les loups s'enfuirent... dans la lumière et le sang...

Le Seigneur des vingt ans, le squelette allongé, souriait encore de ses dents.
Il dormait, un homme ou un enfant ?
Un enfant !...
Mais sa poitrine ouverte saignait de belles larmes d'homme.

Marie-Claire BLAIS

Québec, juillet 1959

La spiritualité de Chantal de Clergerie comparée à celle de Constance

Chantal de Clergerie, fille spirituelle de l'abbé Chevance, « le confesseur de bonnes », est l'héroïne du roman *La Joie*, écrit en 1929 et faisant suite à *L'Imposture* où Bernanos avait décrit le monde dans lequel ce prêtre se mouvait. Ces deux livres forment d'ailleurs dans toute l'œuvre de Bernanos le diptyque du péché et de la grâce.

Constance, la petite moniale caractérisée surtout par sa simplicité, figure au premier plan dans *Le Dialogue des Carmélites*, la seule pièce de théâtre qu'il ait écrite. Ces deux personnages, nous semble-t-il, reflètent l'idéal le plus pur de la sainteté dans la pensée et l'œuvre de notre auteur. Placées dans des circonstances bien différentes, Chantal de Clergerie et Constance pratiquent les vertus les plus sublimes du christianisme : l'humilité, la simplicité, la charité et la soumission totale à la volonté de Dieu. La présence divine est la source unique de leur joie.

En dépit de l'atmosphère lugubre de sa maison paternelle, Chantal ne désire que servir Dieu. « Peu importe le reste », dit-elle [1]. Chaque acte de sa vie s'inspire de son assurance qu'elle n'est qu'une petite chose vaine et légère faite pour servir un seul moment, puis qu'on jette sans regret. De même, Constance bien qu'elle soit entourée de consœurs carmélites qui ont le même but qu'elle, celui de servir Dieu, est plus heureuse que les autres dans son service. « Dois-je être blâmée parce que le service du bon Dieu m'amuse ? » demande-t-elle [2]. Ce que les autres appellent hasard c'est pour elle la logique de Dieu. Elle trouve risible que les méchants de ce monde ne puissent rien d'autre contre les servantes de Dieu que de les contraindre à se déguiser « comme au Carnaval ».

Par la pratique des vertus sublimes Chantal, de même que Constance, rayonne la joie. L'humilité est le centre de la joie de Chantal, « le

1. *Imposture*, p. 265.
2. *Dialogue des Carmélites*, p. 50.

noyau de l'astre en flammes ». C'est par la certitude de son impuissance, par cette part humiliée de son âme plongeant dans un gouffre de suavité, qu'elle se sent unie au Maître. Ce sens est en elle comme le signe ineffable de la présence de Dieu dans son cœur qui la réconforte et console. « Elle n'était jamais assez humiliée, elle ne désirait que le mépris, elle aurait vécu dans la poussière », nous affirme Fernande, la cuisinière [3].

Semblable à Chantal au milieu du monde, Constance se croit parmi les plus faibles au sein de sa communauté. Selon elle, elle ne mérite que d'être fouettée par les autres surtout pour avoir parlé si légèrement de la mort de la Révérende Mère. « Vous m'enviez ! » s'exclame-t-elle à Blanche. « Voilà la chose la plus extraordinaire que j'aie jamais entendue ! » [4]. Plus tard, elle demande à Blanche de lui aider à réparer sa faute pour avoir si étourdiment parlé.

Cette vertu fondamentale de l'humilité s'épanouit dans la charité fraternelle. Chantal trouve sa joie dans le bonheur des autres. Facile à contenter, elle a le sens et même l'instinct du sacrifice, de l'abnégation. Elle ne méprise personne, ni elle-même, car le mépris est le poison de la tristesse. « La tristesse bue, c'est lui qui reste au fond, une boue noire, amère » [5]. Elle a pitié de tout, sourit à tout, même aux feuilles des arbres, même aux mouches. « Je suis un peu vive, un peu moqueuse, j'ai un peu d'esprit, j'amuse », dit-elle à son père, « cela fait illusion » [6]. Elle ne veut que le petit mérite de lui obéir sans discussion, de ne songer qu'à lui, qu'à la sécurité de sa vie. Elle pardonne tout à tous, même le russe Fiodor, le chauffeur qu'elle sait être un menteur. « Notre-Seigneur ne se lasse pas de vous pardonner », dit-elle à M. L. Pérousse, psychiatre et ami de son père, « vous êtes tout ruisselant du sang de la Croix » [7].

Constance ne méprise jamais personne et se rapproche de Chantal. Elle aurait volontiers donné sa vie même pour sauver celle de la Révérende

3. *La Joie*, p. 315.
4. *Dialogue des Carmélites*, p. 51.
5. *La Joie*, p. 230.
6. *Id.*, p. 85.
7. *La Joie*, p. 229.

Mère. « On ne meurt pas chacun pour soi, mais les uns pour les autres, ou même les uns à la place des autres », dit-elle [8]. Constance trouve du bonheur dans les petites choses de la vie. Dans le jardin du couvent avec Blanche, en achevant une croix de fleurs pour la tombe de la Prieure Croissy qui vient de mourir, elle fait un bouquet pour la nouvelle Prieure. Elle se réjouit de ce que la poignée du gros fer à repasser dont Sœur Jeanne-de-la-Divine-Enfance se servait parfois en soufflant sur ses doigts soit réparée et bien regarnie.

Grâce à leur simplicité, Chantal et Constance sont unies à Dieu. Elles ont la témérité des cœurs purs. Chantal écoute battre son cœur et ce n'est ni de terreur, ni de vaine curiosité, car chaque heure de sa vie est pleine et parfaite. Son âme s'est ouverte sans effort à la lumière de Dieu, comme un homme prend toute sa part d'air respirable lorsqu'il respire à fond. « Il faudrait n'être qu'un cristal, une eau pure », dit-elle [9]. Elle ne pense qu'à Dieu, elle n'est simple et gaie que pour lui. Constance plaint de tout son cœur les gens qui ont le malheur de ne pas croire en Dieu. Mais il lui semble encore plus triste de croire en un Dieu mécanicien, géomètre et physicien. L'image qu'elle s'est faite de Dieu est celle d'un Père en qui elle place toute sa confiance et qui est parfaitement capable d'exaucer tous ses désirs, « pour faire plaisir à un pauvre petit ver de terre comme moi », dit-elle [10].

Ces deux personnages faits sur le patron de la « petite Thérèse » accueillent les épreuves sans nulle crainte. Chantal ne peut imaginer que Dieu lui manque jamais. Aux moments les plus effrayants de sa solitude après la mort de son vieil ami l'abbé Chevance, elle s'applique de tout son cœur à ne pas quitter d'un pas le chemin familier jusqu'à ce qu'elle trouve un autre guide comparable à celui qu'elle a perdu. En mourant, le vieux prêtre avait emporté avec lui une part précieuse d'elle-même, mais non pas la divine espérance, ni la sécurité innocente de son âme pure. Chaque déception de sa vie l'avait laissée plus forte dans sa paix

8. *Dialogue des Carmélites*, p. 79.
9. *La Joie*, p. 119.
10. *Dialogue des Carmélites*, p. 78.

fragile. C'est de cette fragilité même qu'elle tire sa force. Sœur Constance, elle, se prépare à accepter sans crainte toute épreuve, même le martyre.

Dans tous leurs revers c'est la prière qui les soutient. Jamais l'oraison de Chantal n'est si douce, son union à Dieu si étroite qu'après les luttes où s'exercent toutes les puissances de son être. Elle lève vers le Christ pendu au mur un regard avide et sans pouvoir détourner les yeux, elle glisse sur les genoux, les lèvres serrées, les yeux clos, « comme on tombe, comme on meurt ». La prière n'est pour elle qu'un déliement ineffable où elle est tirée hors d'elle-même et transportée par la grâce comme dans une extase.

Comme Chantal, Constance ne vit que pour Dieu et ne veut mourir que pour Lui. La vie lui a toujours paru si amusante qu'elle se dit que la mort devait l'être aussi. Au fond, pour elle, la vie et la mort sont la même chose. « On ne tombe qu'en Dieu », dit-elle [11]. Elle avait compris que Dieu lui ferait la grâce de ne pas la laisser vieillir. « A quoi bon lui offrir une vie à laquelle on ne tient plus », pense-t-elle [12]. Elle n'avait jamais craint la mort. Le moment venu, elle ne dira même pas une prière, car son bon ange la dira pour elle. Chantal veut mourir non pas même comme un enfant parce que « les saints seuls sont des enfants », dit-elle. Elle veut mourir comme « une petite bête innocente qui prend sa dernière gorgée d'air frais, d'eau fraîche et marche vers sa pauvre fin, sur les talons de son maître » [13]. Le maître tenant la corde, il n'y a qu'à suivre.

La soumission totale de nos deux personnages à la divine volonté est parfaite. Chantal est contente que Dieu ait pris la peine de la dépouiller de tout avec tant de soin. « Je ne possède plus rien », dit-elle avec une joie naïve et pourtant grave [14]. « Qui peut s'émouvoir d'être pauvre entre les mains d'un Seigneur plus riche que tous les rois ? » demande-t-elle [15]. Sa résignation si humble et si mystérieuse s'abîme

11. *Dialogue des Carmélites*, p. 164.
12. *Id.*, p. 52.
13. *La Joie*, p. 278.
14. *Id.*, p. 248.
15. *Id.*, p. 35.

dans la compassion de Dieu, car sa destinée n'importe à personne d'autre que Lui.

En conclusion, disons que la présence divine est la source unique de la joie de ces deux âmes pures. Aucune épreuve ne met en péril leur humble allégresse. Cette joie splendide jaillit de la certitude qu'elles sont nées pour faire les travaux les plus ordinaires et que leur sécurité dépend de la toute-puissance de Dieu. La joie de Dieu leur suffit. Au lieu de la garder pour elles-mêmes, d'en épuiser les consolations, elles la rayonnent autour d'elles à mesure qu'elles la reçoivent. Ainsi donc, l'étude de la spiritualité de ces deux personnages nous aide à mieux percevoir comment les âmes simples peuvent servir Dieu en tous lieux et en toutes circonstances.

Sœur Marie-Céleste, S. C.
Seton Hill College
Pennsylvania, U. S. A.

Les droits de l'homme

Quelques vues anthropologiques [1]

L'assemblée générale des Nations Unies proclamait et adoptait le 10 décembre 1948, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Lors de la célébration par les nations membres des Nations Unies en décembre dernier du 10e anniversaire de cette Déclaration, Mme F. D. Roosevelt s'adressait à l'assemblée à peu près dans ces termes : « La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est un idéal auquel tous les peuples de l'Univers doivent aspirer. Depuis 10 ans, nous avons fait quelques progrès vers la réalisation de ce projet. Il y a encore un travail énorme à faire. Tous nous conservons l'espoir que le but de cette Déclaration soit atteint. Certes, notre génération ne verra pas le résultat complet des efforts actuels, mais, peut-être que le dernier quart de notre siècle sera témoin de l'application universelle de la présente Déclaration des Droits de l'Homme ». L'espoir des Nations Unies dont Mme Roosevelt se faisait le *speaker* est justifiable. Mais, en effet, combien de chemin il y a encore à faire avant de voir tous les peuples de l'univers accepter chacun des 30 articles de la Déclaration dans un entendement commun et universel de toutes ses clauses puisqu'en effet, l'univers renferme des cultures disparates, puisque les sociétés, à l'intérieur de ces cultures sont composées d'éléments culturaux différents, systèmes économiques, structures sociales, art, religion, traditions, chacune de ces cultures a son idée propre des valeurs soit morales, soit économiques, à son idée propre de la liberté, du devoir.

Voyons comment se sont développés au cours de l'Histoire de l'Homme les concepts fondamentaux qui se rattachent à la Déclaration des Droits de l'Homme : la liberté, les valeurs, deux concepts étroitement liés et dépendant l'un de l'autre. Les valeurs et le sens de la liberté ne peuvent exister chez un individu sans qu'il soit membre d'une société

1. Communication présentée le 26 janvier, au séminar de la faculté des sciences sociales.

rattachée à une culture quelconque. A ses débuts, la culture s'est développée avec la formation de deux groupes sociaux : la famille et le clan. Même au cours des temps préhistoriques ces deux groupes sociaux existaient déjà. Ce sont les clans, les groupes de Néanderthal qui sont responsables du développement culturel de la fin du paléolithique inférieur (fin du 1er stage de l'âge ancien de la pierre). Au paléolithique supérieur, l'*Homo Sapiens* n'a certes pas créé des institutions sociales élaborées, mais c'est lui qui a permis à la culture de se développer. C'est lui qui permit à l'Humanité de progresser, de former d'autres groupes, voire même d'autres institutions, différentes dans leur fonction, dans leurs activités, dans leur organisation sociale. Chez les représentants contemporains de ces hommes paléolithiques, nous observons de telles institutions : la famille, le clan, le groupe local, les agriculteurs, les chasseurs, les pêcheurs, les artisans, la magie, le totem, le culte de l'ancêtre. La culture tribale primitive comprend un nombre d'institutions en grande partie indépendantes, bien que coopérativement reliées qui, conjointement déterminent un tout culturel intégral, qui entre elles s'occupent de la production de denrées et de la reproduction des premières industries et des rites et éthiques primitifs. C'est avec un système démocratique que s'implanta le concept de la liberté, voire même du devoir.

Ces sociétés primitives sont essentiellement démocratiques, chaque groupe ayant un gouvernement local, une décentralisation de l'autorité et de l'éducation et une détermination spontanée des groupes, des institutions et jusqu'à un certain point des individus. Cette description s'applique à la démocratie non seulement en ce qui concerne l'organisation politique, économique et éducationnelle, mais dans un sens comme système culturel constituant une communauté composée de groupes qui sont en collaboration étroite. Chaque groupe est une institution, qui lui-même est construit sur des principes démocratiques et à l'intérieur desquels les initiatives, les intentions et les obligations sont également distribuées. La démocratie de tout le groupe repose sur les relations entre individus à l'intérieur de chaque institution. Nous faisons, ici, une parenthèse. La

démocratie donne, premièrement, liberté de formulations d'intentions, liberté de former des opinions, soit liberté de l'éducation, soit liberté de conscience, liberté de la parole. D'autre part, la démocratie donne liberté d'action. La démocratie donne en outre, liberté de loisirs, par une distribution équitable du travail ou des récompenses, des droits ou pouvoir, liberté à la richesse, aux privilèges.

Donc la démocratie peut être définie comme étant un système culturel élaboré afin de donner le maximum d'occasion à l'individu et au groupe de déterminer ses intentions, de les organiser et de les exécuter.

Les cultures les plus primitives que connaissent les anthropologues, sont conformes à ces aspects de la démocratie. Toutefois, pour des raisons que nous indiquerons, ces cultures primitives ne sont pas démocratiques au sens propre de ce mot.

Examinons l'humanité primitive de ce point de vue. Il est évident que la structure culturelle de l'humanité à ses premiers stages de développement était fondée sur des principes semblables à ceux que nous entendons être d'une démocratie culturelle. Le fait que les formes principales de gouvernement aient une ressemblance superficielle à notre système représentatif est de peu d'importance. La centralisation de tout pouvoir n'a presque jamais lieu sans ces conditions de vie, puisque le pouvoir politique est distributif et les institutions autonomes. De telles démocraties primitives correspondent en général à ce que nous appelons aujourd'hui des nations au sens culturel du mot, c'est-à-dire des groupes dont l'identité est définie par une même langue, les mêmes institutions économiques, les mêmes coutumes, les mêmes lois, c'est-à-dire par la même culture.

La liberté de ces démocraties primitives peut être étudiée en rapport avec leur culture comme un changement intégral de l'adaptation humaine, un accroissement de l'efficacité du contrôle des impulsions humaines et des facteurs du milieu dans l'expansion des vues, des exécutions et la poursuite du bien-être, c'est-à-dire dans le sens le plus général du *standard* de vie. Cet essor plus vaste donne ainsi aux espèces une liberté

nouvelle. Aussi dans ce contexte, l'on doit considérer le problème de l'accroissement des besoins par rapport aux moyens de les satisfaire et à la relation, demande-offre. En réalité, une culture primitive présente des alternatives limitées. Les besoins, matériels ou spirituels, la satisfaction des ambitions et la diversité des loyautés sont tous restreints. Toutefois, dans ce même champ, les institutions sont plus ou moins adaptées. Un homme primitif pour atteindre une liberté économique s'occuperait peut-être plus de la pêche que de la chasse : il peut être aussi un spécialiste artisanal tel qu'un bon tailleur de pierre (spécialiste paléolithique ou aborigène australien contemporain), fabricant d'arcs, de flèches ou de harpons, spécialiste en magie ou en sorcellerie. Quant à sa liberté d'association, il a souvent la possibilité de changer son domicile, il a le choix d'en fonder un autre ayant atteint pleine maturité. L'existence des groupes apparentés, des clans, lui permettent de se rattacher plus à un groupe qu'à un autre. La tendance de chaque organisation, le progrès de chaque nouvelle industrie, donnent une nouvelle importance économique, sociale et technologique au groupe.

La caractéristique la plus remarquable des communautés primitives est l'élément politique qui apparaît sous forme d'un pouvoir central. L'élément politique c'est-à-dire toute influence administrative, toute décision, toute autorité sont distribuées dans les différentes institutions. La liberté relève de l'autorité à l'intérieur des institutions et telle qu'exercée entre elles. Cette autorité institutionnelle est importante puisque les besoins du groupe et de l'individu sont accordés par ces institutions dans lesquelles l'autorité est distribuée. Le chef des différentes familles en est investi, ainsi que le chef d'un groupe local, le chef de clan, ou l'organisateur d'une équipe productive ou d'une cérémonie religieuse. L'autonomie institutionnelle est un des facteurs le plus évident dans l'organisation primitive. Les institutions sont les véritables porteuses de la culture. Aussi la plupart des activités éducationnelles sont distribuées parmi les diverses institutions. Pour le jeune primitif, son foyer, sa famille seront sa première école. C'est là qu'il apprend sa langue, son savoir-faire, les rudiments

de la tradition, les agissements et l'éthique tribale, ainsi que les fondements de la loi de parenté, de la tribu. Lorsqu'il passe par les cérémonies d'initiation, ou bien là où ces cérémonies n'existent pas, lorsqu'il se joint à ses contemporains dans les jeux, il acquiert plusieurs attitudes nouvelles indépendantes des relations sociales, quant aux lois de coopération et de soumission à de nouvelles autorités ; il apprend son devoir, sa participation à la vie du clan, son apprentissage pour obtenir un rang quelconque dans son clan, développe en lui un autre aspect de sa personnalité. La maturité et le mariage : pour ces deux stages de leur vie, garçons et filles reçoivent un enseignement et un entraînement spécial et une éducation spéciale à leurs devoirs nouveaux, à leurs nouvelles responsabilités et à leurs nouveaux privilèges. Tous ces enseignements leur donnent de nouveaux éléments à leur culture tribale. A chaque stage, l'individu acquiert un nouveau status, il doit se soumettre à une nouvelle autorité et prendre un nouveau rôle dans la société. L'on voit donc que si nous concevons la démocratie dans un sens culturel, comme s'appliquant aux différents types de soumission, de devoir, soit au règlement, soit à l'autorité, soit à la richesse ou aux idées, il y a dans les cultures primitives de nombreux éléments démocratiques.

Le principe de l'autorité apparaît très tôt dans l'histoire de l'humanité. Graduellement une autorité centrale émerge au sein de la tribu tel que le conseil des anciens qui rempliront la fonction de modérateurs. Avec le développement, au cours des périodes proto-historiques d'institutions politiques centrales, avec les premières guerres véritablement politiques, le problème de la liberté politique, économique et légale prend une forme plus réelle. Au fur et à mesure que l'humanité progresse la discipline entre en force avec l'expansion des institutions militaires. Le concept du devoir se rattache de plus en plus à celui de liberté puisque celle-ci dépendra de celui-là.

Au cours des périodes constructives, la loi, les coutumes, l'éthique apportent des mesures qui limitent et mitigent les tyrannies personnelles. Toutefois, aussitôt que la violence organisée sera utilisée pour subjuguer

d'autres tribus ou d'autres nations, pour asservir les individus, pour les exploiter économiquement, alors la liberté est mise en jeu ou devient non-existante.

La liberté est assez évidente au cours des périodes proto-historiques. Nous avons décrit la démocratie culturelle comme étant un ensemble de plusieurs institutions indépendantes, mais, à la fois reliées entre elles. Les cultures démocratiques proto-historiques jouissent toutefois d'une liberté limitée puisque les liens culturels, les actions et les accomplissements, les richesses, le pouvoir, l'initiative et le savoir sont aussi limités. Mais l'individu dans ces sociétés est libre puisqu'il peut faire son choix de désirs, d'actions. Ceci lui est rendu possible par le plus grand nombre d'institutions auxquelles il peut se joindre ou faire partie. L'exploitation n'existe pas encore et l'individu n'est pas privé des fruits de ses labeurs et peut faire ce qu'il désire avec ce qu'il a acquis. Que ce soit dans une société démocratique proto-historique ou contemporaine, l'individu doit jouir d'une liberté personnelle seulement jusqu'à un certain point c'est-à-dire qu'il peut s'allier à l'institution de son choix, si cette institution lui permet de développer toute sa personnalité.

Nous avons brièvement décrit comment la liberté est née et comment elle s'est développée. Mais nous avons dit au début que la culture, le progrès culturel dérivait de la liberté et de celle-ci le sens du devoir. En effet, la liberté est essentielle à la survivance de la culture à ses premiers stages. Les activités techniques, intellectuelles et sociales sont les éléments primordiaux faisant corps avec les membres du groupe. La culture vit dans leur mémoire par leurs actions, dans leur forme d'organisation. Lorsque les groupes porteurs de la culture sont en petit nombre, comme ils le sont au stage proto-historique du développement, la plus grande nécessité chez eux est de maintenir une survivance culturelle. Il y a toujours un danger d'oublier une technique, un code de lois, une connaissance utile, soit naturelle, soit surnaturelle. Nous ne disons pas ici qu'un tel groupe primitif se rend compte de ceci et pratique la liberté afin de se soumettre à la loi de la survivance du plus fort et qu'une culture con-

tenant des éléments faisant le moindre défaut doit disparaître très tôt dans l'histoire de l'Humanité. Imaginons une communauté primitive où la fabrication du feu, la technique de la taille de la pierre, de la cueillette de la chasse, de la pêche soient devenues un monopole. Une telle culture se serait vite éteinte. La première fois qu'un élément culturel serait tombé aux mains d'un individu ou d'un groupe incompétent, cet élément culturel aurait disparu avec lui. La continuité culturelle serait assurée, la sauvegarde des valeurs culturelles demande que la liberté soit obtenue à un niveau primitif.

Ainsi le déterminisme de la continuité culturelle, c'est-à-dire la sauvegarde des valeurs culturelles demande que la liberté c'est-à-dire la pleine et équitable distribution d'opportunité, d'éducation, de connaissance, de pratique, soit obtenue.

Nous avons examiné le développement en terme d'un accroissement d'institutions cristallisées et tout au cours de l'analyse institutionnelle des débuts et du développement de la culture, nous avons fait ressortir le problème de la liberté et de la soumission : le libre essor de la liberté, sa mobilité et son contrôle ; la soumission au règlement. Au fur et à mesure que les institutions croissent, se multiplient et se développent, il y a constamment la soumission à la loi, la loi ou le règlement de la technique ; la loi ou le règlement de l'organisation : la loi ou le règlement de la propriété et une restriction dans plusieurs fonctions physiologiques. Cette soumission à la loi est investie dans les institutions qui sont le siège de l'autorité et du contrôle. Un accroissement de la liberté repose dans le développemcut graduel des différentiations institutionnelles. En même temps, la diversité croissante dans l'organisation institutionnelle ajoute de nouvelles avenues d'activités spécialisées, de variété d'expression occupationnelle, du choix d'allégeance des obligations, des devoirs et des privilèges. La liberté donc, est un attribut positif de la culture, tant que l'institution qui a le pouvoir ne subjuguera pas un groupe plus qu'un autre, enrayant ainsi la liberté individuelle. Car, un individu développe sa personnalité par sa culture propre d'où naît chez lui un respect pour

les différences culturelles. Il ne peut y avoir un plein épanouissement de la personnalité individuelle si l'institution à laquelle il désire s'identifier est classée par une autorité institutionnelle comme inférieure à une autre institution ou groupe professionnel.

En métaphore, la liberté dans son essence est l'approbation des chaînes qui nous vont et pour lesquelles on est fait, et du harnais avec lequel l'on tire vers un but choisi et évalué par soi, et non imposé. La liberté ne peut jamais être l'absence de restrictions, d'obligations de la loi et du devoir. La liberté de l'existence individuelle est la sélection de restrictions différentielles spécifiques. La liberté, toutefois, est véritable. Elle est la disposition qui moule l'existence de l'individu dans le choix de sa compagne ou de son compagnon de vie, de sa carrière, de son passe-temps, de sa foi et de son art. La liberté est l'organisation des opportunités, la disposition de l'initiative dans le changement créatif.

Autre concept important que nous examinerons ici — celui des valeurs. Les valeurs sont relatives à la culture dont elles dérivent. Des idées, des concepts du bien et du mal, du vrai et du faux, se retrouvent dans toutes les sociétés, dans toutes les cultures, mais elles ont une signification différente chez différents peuples. Toutefois, les recherches anthropologiques récentes indiquent que les critères des valeurs semblent suivre un développement parallèle au développement philosophique d'une culture. Nous entendons par valeur une expression générale pour une classe hétérogène de facteurs normatifs et non un concept unique, ou plus simplement encore en limitant le terme à une sous-classe de valeurs homogènes c'est-à-dire des buts, des *standards* de vie, des intérêts. Les valeurs positives et négatives sont pour nous : 1) les éléments dans une définition efficace d'une situation, d'une action qui désigne des modes désirables ou non désirables de vie, des fins et des moyens d'action c'est-à-dire des orientations normales liées entre elles de plusieurs façons à des procédés connus et efficaces ; 2) la valeur peut être implicite ou explicite c'est-à-dire la valeur donnée directement dans des jugements ou déduite par des comportements soit non énoncés ou énoncés — com-

portements qui sont soit approuvés ou désapprouvés, blâmés ou loués, récompensés ou punis, supportés ou supprimés ; 3) des valeurs persistantes et qui manifestent une direction quelconque c'est-à-dire lorsqu'il y a une continuité et une situation constante ; 4) les valeurs inter-reliées comme éléments dans les systèmes culturels ou chez les individus c'est-à-dire considérées comme des parties différentes mais interdépendantes d'un tout.

Aucun individu ne porte en lui tout le contenu de sa culture. De plus, même dans une culture relativement homogène il y a des différences individuelles d'attitudes, de comportements réglés par les jugements de valeurs acceptés par les différents individus. Ceci n'est aucunement en contradiction avec les concepts de liberté que nous avons exposés, au contraire, l'individu a pleine liberté de choisir l'institution à laquelle il se ralliera et tout en accomplissant son devoir envers l'autorité de cette institution, l'individu peut recueillir tous les éléments ou quelques-uns seulement du tout culturel dans lequel il vit. Il y a souvent une divergence entre les valeurs auxquelles on croit et celles qui sont exprimées ; entre celles qui sont affirmées et celles auxquelles consciemment ou inconsciemment l'on croit. Des changements des croyances et des valeurs apparaissent tout au cours de l'histoire et des réajustements temporaires se font pour répondre à des pressions circonstancielles à court terme.

Nous croyons qu'aucune application des Droits de l'Homme peut être adéquate sans prendre en considération toute l'ampleur du concept de liberté, du devoir et de valeur tel qu'exposé ici, ni sans prendre en considération d'autre part, la capacité humaine.

L'homme biologiquement parlant appartient à une même espèce : l'*Homo Sapiens*. N'importe comment les individus diffèrent entre eux dans leurs aptitudes, leur habileté, leurs intérêts. Tout individu normal peut apprendre n'importe quelle partie d'une culture quelconque autre que la sienne, si, bien entendu, l'opportunité lui en est offerte. Que les cultures diffèrent entre elles dans leur degré de complexité, dans la richesse de leur contenu, ceci est dû aux forces, aux faits historiques et

non aux faits biologiques. Ce qui est considéré comme étant le droit de l'homme par les individus d'une culture, d'un pays, peut être considéré comme anti-social par les membres d'une autre société, ou encore par les mêmes peuples à différents stages historiques de leur pays.

Le problème auquel nous faisons face pour l'application et l'adoption universelle des Droits de l'Homme tel qu'énoncé dans la Déclaration des Nations Unies est énorme. Ce n'est que lorsque le concept de liberté aura la même signification pour tous les membres des cultures de l'univers ; ce n'est que lorsque toutes les institutions de l'univers auront atteint une commune entente sur les jugements de valeurs énoncés dans chacun des trente articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; ce n'est qu'alors que l'on pourra affirmer que cette déclaration est acceptée par tous les pays signataires.

Thérèse Belleau
Département de sociologie-anthropologie
Faculté des sciences sociales
Université de Montréal

Approximations sur l'analphabétisme...

Jean des Entommeures :
« Par Dieu ! les plus grands clercs
ne sont pas les plus fins ».

RABELAIS

Un humaniste se dit.

Flânant, l'autre jour, en pays périgourdin, perdu en un entrelacs d'idées, nous rencontrâmes, à un carrefour, Montaigne. Comme le moine de l'*Imitation*, las de lire, il venait vérifier, auprès des petites gens, la sagesse cueillie des Anciens ou percevoir une facette nouvelle de l'âme humaine, si déconcertante en ses surprises.

Le jour tombait, en pureté lumineuse, dans les hautes futaies, embrasant les fenêtres de la librairie de notre compagnon. Comme nous lui disions notre surprise de le trouver là : « Les livres sont plaisants, nous dit-il, mais si, de leur fréquentation, nous en perdons la santé et la gaieté, nos meilleures pièces, quittons-les ».

La salle bruissait de confidences. Les verres s'entrechoquaient. Humant le vin du sien, Montaigne ajouta : « Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la compagnie des hommes... » Enviant presque l'abandon serein de nos compagnons d'occasion, il murmura, comme pour lui seul : « Nous sommes tout contraints et amoncelés en nous-mêmes... Nous avons la vue raccourcie à la longueur de notre nez ».

La compagnie

A une table voisine, des copains racontaient ce qui se passait dans leurs petits jardins : fleurs et épines, fines herbes et ivraie. Avec une certaine satisfaction, ils disaient où en était rendu le modeste sillon qu'ils étaient appelés à tracer en la terre du pays. Leurs rires d'enfants, sonores et clairs, rejoignaient ceux des novices du monastère voisin qui, sous un arbre, se récréaient, après les chants au Seigneur, dans le chœur du cloître. Nous retrouvions la cité de Dieu et celle de l'homme. Histoire anonyme, la plus belle. Nous entendions les arpèges d'une rivière qui

chutait de rochers en rochers et les chants éperdus des oiseaux qui regagnaient leur nid pour la nuit.

Cervelles-nature

Emu de l'euphorie de l'heure, Montaigne désignant d'un geste la compagnie, dit : « Ceux-là, vont, tout uniment, comme des enfants, après la nature. Leur parler, tel le chant de ces chardonnerets, fous d'harmonie, est plus beau, parce que sans art ». Et riant : « Je ne puis décidément laisser mes livres, car c'est là une observation que j'ai notée, ce matin même, de Properce. Mais, si vous les voulez, prêtons l'oreille à leurs propos. Ils sont simples et c'est là une condition à rendre témoignage : les « gens fines » glosent... Puis ils sont, intellectuellement sains. Nous, comme si nous avions l'attouchement infect, nous corrompons, par notre maniement, les choses qui, d'elles-mêmes, sont belles et bonnes. Et puis, voyons si ce qu'ils disent de leurs foyers, ne nous apporterait pas une nouvelle clarté. Après tout, il n'y a guère plus de tourments au gouvernement d'une famille que d'un état tout entier ».

Synchronisation

Etions-nous, vraiment, en Périgord ? L'espace, le temps, n'ont plus maintenant, la même perspective. On avance ou recule l'un à volonté ; on franchit l'autre à la vitesse du son. Inopinément, Montaigne nous avait rejoints et le Périgord ce coin de la vallée du Saint-Laurent qui est latin.

Par l'esprit, la sensibilité, les mots, nous étions, à quelques nuances près, pays. Quant aux dits de nos compères, ils étaient de toutes les époques, de tous les pays, comme ceux de Montaigne même. L'histoire de l'homme semble, fondamentalement la même, comme on peut le constater des livres qui racontent ses mouvances. C'est l'histoire de l'espérance. Parce qu'ils l'avaient au cœur, cet espoir, nos amis préparaient, dans la joie, l'étape heureuse du lendemain, ou moins terne. Remercions-les de cette « clarté ».

Mots et notes

Leur façon de dire avait aussi son charme. Et sa clarté. Des mots du cru précisaient les choses qui n'ont pas de nom en France. « Que le gascon supplée au français, si nécessaire », approuvait Montaigne. Des tournures de phrases, perdues outre-Atlantique, rappelaient, transposées, Brantôme ou Rabelais. Des airs d'autrefois orchestrés par des mains pas toujours habiles. Mais des airs qui émouvaient par leurs évocations. Montaigne était ravi : « Le parler que j'aime, nous dit-il, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche ». Par certains archaïsmes délicieux, des bas du fleuve, s'annonçaient. Leur parler avait l'étoffe du pays.

La fidélité de ces simples à l'authenticité aurait pu donner des remords aux lettrés. Leurs écrits ressemblent à des serres de plantes rares. Ils déforment la langue que le peuple a créée, comme c'est le cas dans toutes les civilisations.

Leur docte ignorance était une sauvegarde. Ne connaissant que leur langue, ils obligeaient les autres à la parler. Ils entendaient conduire le dialogue suivant une ordonnance linguistique qui leur était familière.

L'on notait parfois des silences prolongés. Ne sachant pas lire, défiants de ce qu'ils appelaient des « grands mots », ils mûrissaient ce qu'ils voulaient énoncer ou répondre.

Cela n'est pas tellement fréquent chez les «gens fines ».

Des halles à l'Académie

Pourtant, des notes dissonantes nous auraient fait rire en une foire ou à un cirque mais nous crispaient pour l'heure. D'où venaient, chez celui-ci, ces intonations nasillardes d'Auvergnats, plus prononcées quand il prenait quelqu'un à partie ? Pourquoi chez cet autre, ces articulations, pénibles, lâches, ânonnantes ? Que ne lui a-t-on pas enlevé amygdales et adénoïdes quand il était petit !

Nous allions nous rengorger de suffisance quand le souvenir nous vint de déficiences similaires chez des confrères du cours classique et, il faut le dire, chez toutes les gens « fines » quand elles ne se surveillent pas.

Chanterons-nous, comme à l'accoutumée, un péan de douleur, sur ce nouveau malheur qui, avec tant d'autres, accable notre ethnie, d'après certains ? Ah ! que non pas. Comme nos amis de l'heure, nous avons un complexe d'égalité : N'entend-on pas ou ne devrait-on pas entendre, chez tous les peuples, les mêmes doléances ?

Il se fit un certain brouhaha dans la pièce quand de nouveaux venus vinrent se joindre à la bruyante tablée. Tandis que le garçon s'affairait auprès d'eux, Montaigne, comme s'il répondait à nos réflexions, nous confia : « Quant à moi, je m'efforce de connaître ma langue, et... ensuite... celle des voisins où j'ai, le plus ordinairement concours ».

L'essentiel, Montaigne le soulignait à propos, c'est de « connaître » sa langue, son génie, son harmonie, ses nuances. Le désir grandit alors en nous que l'on dise du parler du Québec, à l'instar de celui de la Touraine, qu'il est le plus pur qui soit. Et cela en restant lui-même. Les esprits chagrins, qui sont en nombre au pays, vont sûrement dauber sur notre « infantilisme » ! Pourtant, l'éloignement de la source rend plus précieux le souvenir de l'eau qui en jaillit. Ecoutons, plutôt, Montaigne qui exprime ce qu'une partie de la compagnie sent : « La plus grande chose, au monde, c'est de savoir être à soi ». C'est aussi vrai du groupe que de l'individu. Les Bretons bretonnants sont les plus personnels des Français, derrière la frontière de leur belle langue.

Que notre français soit différent, par les mots, par l'accent, pourvu qu'il soit beau, nous serons compris en France, comme nous le sommes ici. Un glossaire, hier, a relevé les mots de nos amis et a choisi les meilleurs. Aujourd'hui, plus au point, nous les retrouvons dans un dictionnaire. Nous pouvons supprimer beaucoup de guillemets. C'est spirituellement jaillissant comme l'art artisanal. Il faut aller aux halles pour apprendre le français, a-t-on dit. C'est le français de toutes les provinces de France qui est nôtre.

Les lois et l'amitié

Après nous avoir servi cette « clarté », la compagnie avait-elle deviné nos pensées ? Ce n'est pas impossible, car les cœurs simples ont, parfois, des intuitions que ne peuvent percevoir les cœurs compliqués.

Une voix dit, soudain, comme la chose la plus naturelle du monde : « Moi, si je ne puis parler ma langue, j'aime autant mourir ». Cela avait une résonance deux fois séculaire. Cela explique qu'une défaite militaire fut suivie d'une victoire civile. Sur nos rives comme sur bien d'autres rives. La langue est une frontière que l'on ne peut abattre. C'est, psychologiquement, impossible. Pour la sauver, on gagne le maquis, si nécessaire. Certes il y a les immigrés de l'intérieur — ils protestaient — mais, ceux-là, pour de l'argent, collaborent, dans le mauvais sens, dans le sens odieux du mot. Ils ont, en retour l'argent et le mépris de ceux qui le leur donnent et de ceux qui se refusent à les suivre. Laissons-les derrière leurs comptoirs d'autant plus que Montaigne semble vouloir reprendre le dialogue. « Je crois savoir, qu'ici, notre langue et l'autre ont, de par votre constitution cours ? » En effet ! car, comme vous l'avez écrit, je crois, nos législateurs du temps, avaient plus de soin de l'amitié que de la justice. « Décidément, dit en riant Montaigne, je retrouve les livres, ici, et je voulais les fuir ! Je citais, cette fois encore un Ancien, et non un des moindres : Aristote ! »

Il faut reconnaître qu'Aristote allait un peu loin. Il est bien difficile, nous le constatons par les commandements de Dieu — vous ne pourrez pas me reprocher, à moi, de ne pas penser théologiquement ! — d'obliger les hommes à s'aimer. Dans l'ordre spirituel, la grâce supplée au refus, il est vrai, mais, dans la cité de l'homme, si tendres que soient les lois, il y a tendance innée à les oublier.

Nous, de la Vallée, nous nous efforçons tous, et parfois au détriment de notre personnalité, quoi qu'en pensent ceux qui sont derrière les comptoirs, à connaître l'idiome de voisins que la vie, en son cours souvent impétueux, a portés sur nos rives, mais eux, le nôtre, prou. Comme ils citent volontiers vos propos — il faudra, un jour, dire pourquoi —

puissent-ils retenir ce que vous faites, vous-même, en Périgord, et parler notre langue, décemment, sans être minuté.

Il faudrait peut-être repenser nos rapports, les rendre plus sereins...

Montaigne eut une pose, puis faisant la moue : « M'est avis qu'aux confédérations qui ne tiennent que par un bout, on n'a qu'à pourvoir aux imperfections qui, particulièrement, intéressent ce bout-là... »

La compagnie, pensant au sillon imparfait du jour et à celui qui s'imposerait demain aurait, certes, acquiescé.

Pilules de haut savoir

Mais que se passe-t-il ? Silence complet. Envolée la gaieté des réminiscences de ce qui se passait dans leurs petits jardins. Comme tout le monde, parce qu'ils avaient voulu regarder au-delà, ils s'étaient tus, perplexes. Les grands mots font d'ordinaire rentrer les petits en eux-mêmes, s'ils sont, pour les gens de haut savoir, comme une parure. Et nous ne pensons pas seulement à Diafoirus.

Son verre vidé d'une dernière lampée, le menton enfoui en ses larges paumes, notre interlocuteur de tout à l'heure, regardant, longuement, ses compagnons dans les yeux, soupira, toute lucidité : « Je ne sais pas tout... mais il y a une chose que je voudrais bien savoir ».

Il prononçait « savoier » comme Montaigne et « toute » comme nos gens. Nous allions interroger Montaigne sur cette tendance à féminiser les mots, quand en souriant : « Voilà une question qui aurait intéressé Socrate, dit-il. Comme un avocat à la recherche du juste au prétoire, mais avec plus d'objectivité, le Philosophe aurait cherché, avec lui, la réponse à la chose qu'il veut bien savoir. Il aimait à questionner ses élèves. On le sait par ses disciples et non par ses livres, car il n'en a pas laissé.

Alors notre ami, rendant, avec un haut le cœur, la masse de pilules de haut savoir ingurgitées de force, eut poussé, avec des mots du pays, un eurêka modeste. La vérité, incorporée à lui, serait devenue lumineuse. Il aurait remercié Socrate de lui avoir fait voir ce qu'il y a de bon et de

net, dans le fond du pot. Une fois de plus, le Philosophe aurait sereiné une âme.

La vanité nous poussa à rappeler que l'oracle de Delphes avait déclaré Socrate le plus sage des hommes parce qu'il connaissait les limites de la science. Il professait la docte ignorance que notre « pays » vivait.

Mais nous n'étions pas sur l'Acropole. Chacun s'affaira à la recherche de la réponse à la chose que leur ami voulait bien savoir. L'un d'eux, sachant lire, l'avait trouvée dans les manchettes de journaux. Il servit, avec une hauteur condescendante, et par *a* plus *b* — c'est le cas de le dire — à notre ami l'aliment dont il se contentait. Un autre, plus cultivé, fit intervenir des congrès d'experts, des déclarations de spécialistes, des piles et des piles, de livres, de revues, de documents. Tous apportaient leur réponse, mais jamais la réponse.

Notre ami n'en pouvait mais. Il ne disait mot, tournant la tête de droite à gauche. De temps à autre, il fermait les yeux pour écarter ce qui, de toute évidence, n'avait pas d'allure ou il acquiesçait lorsque la démonstration était de choses qu'il savait déjà. Il aurait pu redire, avec tous les curieux du monde, et avec Montaigne — il en est un ! — « On me dit ce que je sais, ce que je ne sais pas, on ne me le dit pas... »

Les latineurs de collège

Tandis que l'on s'essoufflait à la poursuite de la chose que l'inquiet voulait savoir, nous demandâmes à Montaigne s'il ne trouvait pas que cet inquiet, un analphabète, voyait plus clair. « Alphabète ? Je ne saisis pas ». Puis, après une pause : « Ah ! oui, je vois. Pas de lettres. Alpha privatif. Un illettré quoi ! Pourquoi ce néologisme ? » Pour la première fois, Montaigne nous paraissait courroucé. « Cela sent son latineur de collège. Il semble que pour l'usage qu'on en fait, on achète trop cher le grec et le latin ». Et plus calme : « Je n'aime pas les tissures où les liaisons paraissent. Tout ainsi qu'un beau corps, il ne faut pas que les os et les veines puissent être comptés. En langage, la recherche des

phrases nouvelles et des mots peu connus, vient d'une ambition scolastique et puérile. L'important, c'est de connaître les choses, et les mots ne doivent pas, indûment, faire obstacle ».

Une observation qui a, peut-être, inspiré le Molière du Bourgeois gentilhomme. Mieux encore, une observation qui s'inspire du génie de notre langue. En effet, un beau style est celui qui puise dans les choses, qui est parfois, comme elles, sans logique.

Les malheurs de « sophie »

Voyez, Montaigne, ce que nous servent, trop souvent, comme des commis derrière leurs comptoirs, les maîtres du haut savoir.

La philosophie, suivant sa définition étymologique, c'est l'amour de sophie, la sagesse. Or les livres qui en traitent sont remplis de mots techniques que seul un lexique élaboré peut rendre intelligible. On nous sert une sagesse hermétique, une sorte de yoga ; une sagesse pour initiés.

L'on déguste Platon au texte. Lisez-le en société, tout le monde vous comprendra. Tentez l'expérience avec tel et tel auteur moderne !

Montaigne approuva, avec un sourire un peu moqueur : « Je vous avoue que je ne me suis pas rongé les ongles à l'étude d'Aristote. La sagesse (votre sophie) suit une belle voie, mais les ergostismes en ont saisi les avenues ».

Et pourtant il faut continuer : le divin Platon est toujours là. Dieu sourit peut-être de nos efforts mais il comprend : « Ce ne serait vraiment pas la peine d'atteindre l'âge de 80 ans, disait Goethe, si toute la sagesse des hommes n'était que folie aux yeux de Dieu ».

Une bonne drogue... mais

A la table voisine, la question que l'inquiet voulait savoir mijotait toujours au fond du verre que l'on venait d'apporter. L'inquiet n'était plus seul à la regarder. Tous écartaient maintenant les solutions offertes. Sans le savoir, chacun répétait intérieurement, le mot de Dante : « Aussi bien que savoir, douter à son mérite ».

Une fois de plus, la compagnie nous poussait à ajuster notre jugement pour qu'il puisse scruter, en gros plan, comme l'on dit au théâtre, ce qui, dans la paix trompeuse du cabinet de travail, paraissait clair.

Le jour tombait peu à peu, en beauté. Tout en regardant les jeux de lumière dans un ciel des premiers temps du monde, tant il était beau, Montaigne, cette fois, comme s'il voulait résumer son expérience de cette heure, monologuait.

« C'est une bonne drogue que la science, dit-il, en commençant. Mais nulle drogue n'est assez forte pour se préserver, sans altération, *selon* le vase qui la reçoit. Le maître doit donner son enseignement *selon* la portée de l'âme qu'il a en mains ».

Je préfère le riche terreau de l'inquiet, même s'il n'est pas cultivé, à la glèbe ingrate de quelques-uns de ceux-là, même si elle a été l'objet de multiples semis. Il n'est pas surprenant qu'à recevoir tant de cervelles étrangères, la leur se soit rapetissée pour faire place aux autres. Les maîtres auraient dû remarquer qu'ils avaient la vue claire mais qu'elle n'était pas droite. L'on supporte, hélas ! plus malaisément une intelligence qu'une robe de travers ».

Bonnet de docteur... bonnet d'âne... parfois. On dirait que l'école tend à former des cerveaux électroniques. Notre ami avait beau tourner le bouton, il ne recevait que de l'à peu près. Son drame, c'est qu'il ne voulait pas s'en contenter comme ses amis, du moins au début.

Numarantur doctores

On le pressait d'acquiescer, aveuglément, à l'opinion commune. Comme Montaigne, il refusait de suivre ceux qui vont devant, comme le font les grues ou les moutons.

C'était une attitude condamnée. Si des enquêtes, des recherches, des statistiques, des sondages, des analyses, révèlent que la vérité est telle, erre qui la refuse. Mais si, demain, la vérité est autre ? Ce serait errer encore que de ne pas l'accepter. Ce qui importe c'est le nombre, non la qualité. *Non punderuntur doctores.*

Savoir et jugement

Pendant que la compagnie additionnait tout ce qui se dit sur la chose que l'on voulait savoir, nous confiions à Montaigne notre étonnement de ce que la culture ait cessé d'être un épanouissement de tout l'être pour, au contraire, le resserrer douloureusement.

Prudent, il avoua d'abord : « D'ordinaire, mes conceptions et mon jugement, ne marchent qu'à tâtons, chancelant et chopant, vers la chose que je veux savoir ». Puis, plus serein : « Le savoir, c'est certain, est moins prisable que le jugement : celui-ci peut se passer de l'autre, mais non l'autre de celui-ci. C'est ce qu'oublient trop, les esprits cultivés : il en est à qui les lettres ont donné un coup de marteau sur la tête. Il aurait mieux valu à ceux-là de n'avoir point appris, d'être restés... comment dites-vous ? Ah ! oui... analphabètes ».

« La guerre, cette maladie humaine... »

La chose que le paysan de la Vallée voulait savoir, c'est celle que tous les paysans du monde veulent savoir. C'est celle que le *Paysan du Danube* soulignait aux sénateurs de Rome :

> *« Quel droit vous a rendus maîtres de l'univers ?*
> *Pourquoi venir troubler une innocente vie ?*
> *Nous cultivions en paix d'heureux champs... »*

Cet analphabète parla si bien nous dit La Fontaine que :

> *« Le sénat demanda ce qu'avait dit cet homme,*
> *pour servir de modèle aux parleurs à venir ».*

Quelqu'un s'exclama, dans la compagnie : il n'y aura pas de guerre. Les grands ont décidé qu'il n'y aurait plus d'empires, de colonies, de tutelles, de protectorats, de ségrégation. Ainsi en avait décidé le « Monde libre », cette Sainte-Alliance du XIXe siècle, cette Chrétienté du Moyen Age.

Comment ? Avait-on suivi les conseils de l'analphabète du Danube ? Le paysan de la Vallée était sceptique. Comme on lisait La Fontaine en soirée, ces vers lui revinrent en mémoire :

« On ne sut pas longtemps à Rome
Cette éloquence entretenir ».

Et pourtant sa déception des gens instruits était encore plus grande. On lui avait dit en effet qu'une arme nouvelle pouvait à des milles et des milles de distance, anéantir, littéralement, tout un continent ; que des deux côtés on la possédait... Comment se fait-il que l'on songeât alors à l'utiliser ?

La science de la bonté

Que vous en semble, Montaigne ? Modeste, il se récusa : « Etant battu d'ambition, d'avarice, de témérité... et ayant au-dedans tels autres ennemis de la vie, irais-je songer au branle du monde ? »

Nous pourrions tous, hélas ! tenir semblable langage. Si les chefs sont ainsi, sans l'admettre, si ceux qui les choisissent ne sont pas différents, tout en l'admettant, il n'est pas surprenant que le « branle du monde » soit affolé.

Montaigne, prenant congé, et saluant la compagnie qui, elle aussi, laissait l'estaminet, dit avec bonhomie : « il nous resterait à apprendre la seule science que nous n'ayons pas à craindre : la science de la bonté ».

Nous avions rejoint le mystère des *Béatitudes*. Il fut révélé, non aux sages de ce monde, mais à ces petits dont nous avions écouté les propos... aux analphabètes. Ce sont ceux-là surtout qui ont faim et soif de justice...

En cette nuit de juin, d'une limpidité palestinienne, la terre était devenue, un instant, tout amour. Reconduisant Montaigne jusqu'à la rivière qui reflétait la première étoile, celle, peut-être, qui attira les sages d'Orient, vers la Bonté, nous le remerciâmes de nous avoir fait entrevoir « la chose que nous voulions savoir », et ce, à sa manière, par des *voies doux fleurantes*.

Paul Fontaine

Qu'attendons-nous pour agir?

Le mécanisme défensif demeure toujours en alerte, au Canada français. Qu'un maladroit touche à notre langue ou, pis encore, à notre foi : des protestations virulentes inondent journaux et représentants du peuple pour demander justice. C'est un réflexe qui nous honore, du reste — surtout quand le geste s'accompagne de charité envers les égarés — puisqu'il manifeste un attachement vivace à notre héritage catholique et français.

La vie est un mouvement

Mais une volonté de vivre peut-elle se limiter à des mesures préventives contre des assaillants toujours possibles ? L'hygiène extérieure et l'éloignement des microbes ne suffisent pas à donner la santé ni même à conserver la vie. Car la vie ne se conserve pas ; elle se renouvelle constamment. On peut conserver un corps, une momie ; on ne conserve pas un mouvement. Un mouvement naît et meurt à chaque instant. Il continue le précédent et lui ressemble d'autant plus qu'il émane davantage de la même source. Or la vie est un mouvement, remarquent les philosophes. Et comme tout mouvement il dépend d'abord du principe, de la source qui l'alimente. La vie d'un individu comme celle d'un peuple, en effet — qu'elle soit religieuse, morale ou simplement physique — porte la vigueur de la source qui la fait jaillir. L'extérieur peut modifier son élan, certes, comme les conditions atmosphériques peuvent retarder, même détourner de son objectif, un engin propulsé vers une planète. Le travail des ingénieurs, toutefois, porte d'abord sur le propulseur, qu'il s'efforce de rendre plus puissant, et sur le projectile, pour le faire moins perméable au milieu ambiant.

Jésus-Christ en est la Source

Ainsi en est-il de la vie chrétienne. Préparée longuement dans le cœur de Jésus-Christ, elle en jaillit tellement puissante, il y a deux mille ans, qu'elle pénétra dans un monde enténébré, rempli d'ordures (cf.

S. Paul aux *Romains*, I, 21-23), assainit l'atmosphère, qu'une pollution diabolique rendait irrespirable, dissipa les ténèbres par l'éclat de sa Doctrine, redonna aux hommes l'essor qu'ils avaient perdu et souleva toute l'humanité dans un courant d'authentique Charité. Ni les persécutions, ni les séductions des plaisirs païens n'enrayèrent sa marche victorieuse chez ceux que l'Esprit du Christ habitait et vivifiait.

C'est donc par un travail de « ressourcement » que la vie chrétienne triomphera maintenant comme autrefois. Le monde actuel reprend son visage d'avant Jésus-Christ, c'est vrai. L'orgueil et la sensualité rivent de nouveau les hommes à la terre. Les doctrines matérialistes, véhiculées par une diffusion qui échappe au contrôle de tous les peuples, pénètrent malgré nous dans tous les milieux. L'égoïsme brise de plus en plus l'élan collectif de la chrétienté. Mais l'Eglise demeure obligatoirement optimiste, car « jamais l'enfer ne prévaudra contre elle » : Dieu l'a promis. Jésus-Christ est toujours le même ; c'est en Lui qu'il faut puiser sans cesse, car « l'eau que je donnerai deviendra source d'eau jaillissant en vie éternelle », nous a-t-il dit.

A quelle source nous alimentons-nous ?

Or puisons-nous vraiment à la Source, chez nous ? La vie chrétienne de notre peuple jaillit-elle d'une insertion profonde et consciente dans le Christ ? Les foules impressionnantes qui viennent à la Messe, chaque dimanche, militent sans aucun doute en faveur d'une réponse affirmative... Car pourquoi viendraient-ils rencontrer Notre-Seigneur, ces catholiques de tous âges et de toutes conditions, sinon pour communier à sa vie d'Homme-Dieu, de Prêtre et de Sauveur du monde ? Observons pourtant les faits concrets ; nous dégagerons ensuite les conclusions avec plus d'objectivité...

Nos catholiques vont encore à la Messe

Entrons dans une église, un dimanche. Une foule silencieuse la remplit, particulièrement aux messes les plus tardives. Ce témoignage

de la quantité n'est pas à dédaigner. Il annonce même une vitalité religieuse peu commune, de nos jours. Mais poursuivons notre étude, pour démasquer peut-être davantage l'illogisme de certains esprits chagrins, trop enclins, semblent-ils, à transporter chez nous les catégories religieuses des chrétientés européennes...

Des enquêtes sérieuses, menées par des curés et par des sociologues de chez nous, révèlent que 25%, parfois même 35% des catholiques, dans certaines paroisses de nos grandes villes, se dispensent régulièrement de la messe dominicale. Un questionnaire, présenté aux jeunes ouvriers de 19 à 25 ans, pendant la grande mission de 1959, dans Ville Jacques-Cartier, dévoila que 29% de ces jeunes catholiques ne vont presque jamais à la messe ; 7% d'entre eux affirmèrent que la messe leur paraît une sorte de *show* bien ennuyant ; 52% dirent qu'ils y vont seulement parce qu'elle est une obligation sous peine de péché mortel. Et si nous présentions le même questionnaire à l'assemblée que nous observons présentement, dans une église de ville, combien de ces « fidèles » devraient répondre eux aussi : « Nous sommes venus seulement nous acquitter d'une obligation, pour ne pas charger notre conscience d'un péché que l'Eglise déclare mortel » ?

Mais un fait demeure irrécusable : la très grande majorité vient encore à la messe. Remercions-en le Seigneur !

Que vaut l'usage du missel ?

Une portion notable des fidèles — environ un dixième — accompagne même le prêtre en lisant silencieusement son missel ou un « Prie avec l'Eglise ». Cela vaut mieux, sans doute, qu'attendre impatiemment le mot libérateur *It missa est*, comme font certains retardataires adossés à la porte de sortie. Mais est-ce bien à une lecture individuelle que Notre-Seigneur a voulu nous convoquer, lorsqu'il a institué ce Repas Sacré, le soir du Jeudi-Saint ? Les Apôtres avaient-ils le nez plongé dans un livre, pendant que Jésus leur ouvrait son cœur, tandis qu'il les exhortait à s'aimer entre eux comme lui-même les aimait, ou encore à l'instant où

il changeait le pain et le vin en son corps et en son sang ? Quels invités, lors d'un repas même profane, commettraient l'impudence de lire individuellement le texte imprimé d'un discours, au moment où leur hôte le prononcerait devant eux ? Et nous croyons avoir fait l'essentiel pour faire communier nos chrétiens à l'action sacerdotale du Christ, lorsque nous leur avons mis simplement un missel entre les mains !

Jugement de son éminence le cardinal Lercaro

Voyons ce qu'en pense un célèbre cardinal, qui est loin d'être un rêveur et qui s'est fait remarquer depuis longtemps par ses conquêtes et par ses réalisations dans un milieu dominé par les communistes. « De cette manière on peut aller jusqu'à s'isoler du reste de la communauté, en s'enfermant dans une attitude intérieurement individualiste, qui est très éloignée du sens de la Liturgie », écrit le cardinal Lercaro, dans son *Directoire de la Messe.* « En entrant dans une église où de nombreux fidèles écoutaient la messe avec leur missel », ajoute l'éminent archevêque de Bologne, « j'ai eu presque l'impression d'entrer dans un restaurant où ces personnes consommaient en même temps un repas qui était peut-être le même, mais l'une ignorant l'autre, chacune pour soi, sans se soucier ni des joies ni des peines des voisins. La maison du Seigneur n'est pas un restaurant ; sa table est la table de famille ! »

Messes à la télévision et messes à l'église

Devant cet isolement des membres, au sein d'une même assemblée familiale, quel argument valable pouvons-nous donner à nos chrétiens quand ils nous demandent pourquoi l'Eglise ne permet pas aux fidèles d'assister à la messe du dimanche devant leur seul appareil de télévision ? Quelle supériorité sur la messe télévisée peuvent-ils découvrir dans une messe qu'ils voient et entendent beaucoup moins, isolés dans une foule aussi passive qu'ils le sont eux-mêmes, alors qu'il leur serait beaucoup plus facile de communier individuellement aux paroles et aux gestes du Christ, à travers la personne du prêtre, s'ils le regardaient sur

leur écran de T.V. ? Si nous leur parlons d'une pénitence qu'ils doivent s'imposer, ils verront bien la différence. Mais n'invoquons pas le principe d'une assemblée, d'une communauté qui prie ensemble et qui participe activement à une action collective avec le Christ. Une communauté n'est pas une agglomération d'individus étrangers les uns aux autres.

Quant au caractère pénitentiel de la demi-heure passée au milieu d'une foule, sur un siège moins confortable que nos fauteuils domestiques, il n'est certainement pas le but de la messe dominicale. Si l'Eglise juge opportun de supprimer le jeûne et les pratiques pénitentielles, tous les dimanches du carême, pour conserver à la Pâque hebdomadaire son caractère de fête en l'honneur du Christ ressuscité, c'est que le Jour du Seigneur (*dominica die*) et l'Assemblée à laquelle Dieu nous invite ne sont pas d'abord des exercices de pénitence !

Entrons-nous en contact avec le Christ ?

Continuons pourtant nos observations. Jésus-Christ, Verbe éternel incarné pour nous, est réellement présent au milieu de cette foule. Il a choisi de se soumettre au langage humain, par la parole du prêtre, puis aux symboles de la Liturgie eucharistique, pour se communiquer aux hommes. Voyons si le contact s'établit entre le Christ et ses frères.

Première prise de contact

C'est le quatorzième dimanche après la Pentecôte, aujourd'hui. « Un autre, dans la série banale de ces dimanches sans relief », pensent peut-être plusieurs assistants. Et tandis qu'un silence de mort enveloppe la nef de l'église, le prêtre lit à voix basse le message d'espérance que le Christ, aujourd'hui, veut communiquer à son Eglise. « Qu'il fait bon vivre dans votre demeure, Dieu tout-puissant ! » murmure le célébrant, au nom de l'assemblée muette, agenouillée derrière lui. Et poursuivant toujours seul, dans son for intérieur, le chant qui souleva pendant plusieurs siècles l'enthousiasme des communautés chrétiennes : « Dieu, notre protecteur, jetez les yeux sur nous, regardez le visage de votre

Christ ! Mieux vaut un jour auprès de vous que mille loin de vous », lit-il silencieusement, tandis que plusieurs, là-bas, cherchent un appui qui leur permettra de rester agenouillés, sans fatigue excessive, jusqu'à la lecture de l'Evangile.

Un premier dialogue s'engage ensuite, quand le prêtre se tourne vers les fidèles, pour leur rappeler la promesse du Seigneur : « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux ». Mais au *Dominus vobiscum*, prononcé d'une voix à peine perceptible, seul l'enfant de chœur a répondu ! L'oraison qui suit coule dans une formule brève tout le message du jour, dont le thème est la Providence, et c'est au nom de toute l'assemblée, dans l'unité du même Esprit, qu'elle monte vers Dieu, pour le supplier en ces termes : « Seigneur, dans votre bonté, gardez toujours votre Eglise ; sans vous, notre nature ne peut que défaillir ; que votre aide l'écarte du mal et la conduise vers le Salut ». Or l'*Amen* de la foule, le « nous sommes d'accord », le « bravo ! » que cette oraison devrait provoquer dans une assemblée consciente et vivante, c'est encore le servant de messe qui le prononcera distraitement, s'il a eu la chance d'entendre le *per omnia sæcula sæculorum* du célébrant...

Le sacrement du Verbe

La « messe des catéchumènes », nommée plus justement, de nos jours, « Liturgie de la Parole », trahit donc sa fonction de sacrement du Verbe — et tel est le cas présentement — quand elle ne rend plus sensible aux hommes la Personne du Fils de Dieu, venu parler à ses frères pour les introduire davantage dans sa propre contemplation.

« Soyez dociles à l'Esprit et vous ne céderez pas à vos mauvais penchants... Vous savez bien à quoi nous entraîne la chair : mauvaise conduite... irréligion et superstition, rancunes, etc. Ce que donne l'Esprit, au contraire, c'est la charité, la joie, la bonté, la confiance dans les autres, la maîtrise de soi... » poursuit toujours le prêtre, à voix basse. Et le vibrant message de l'Apôtre reste enfermé dans un texte sans vie, offert seulement à la lecture du célébrant et de quelques habitués du missel.

L'enseignement que le Christ a voulu confier à son Apôtre, pour ouvrir l'âme de son peuple au Mystère que lui-même leur révèle ensuite dans l'Evangile, cette Parole que le Christ a demandé de proclamer hautement, pour qu'elle pénètre dans tous les milieux : personne ne l'a proclamée, personne ne l'a entendue. La foule, sans doute, se lève ensuite avec respect, lorsque le prêtre se dirige vers le coin gauche de l'autel — car l'éducation chrétienne leur a depuis longtemps appris que le célébrant, à ce moment, va proclamer l'Evangile — puis un profond silence accompagne encore la lecture individuelle du prêtre et de quelques fidèles, et tout le monde s'asseoit pour écouter enfin le message que le curé veut leur transmettre ce matin...

Le sermon

Telle fut la « Liturgie de la Parole », telle fut la prise de contact entre le Seigneur et ses frères, pendant cette première partie de la Messe. Le prône qui suit débute heureusement par la lecture de l'Evangile, en français — coutume qui n'existe pas dans toutes nos églises, malheureusement — et l'assemblée se lève encore bien volontiers pour entendre Notre-Seigneur lui rappeler la tendresse et la sollicitude de Dieu envers chacun de ses enfants. « Ne soyez pas inquiets pour votre vie », leur dit-il. « Si Dieu prend soin de vêtir l'herbe des champs... que ne fera-t-il pas pour vous, hommes de peu de foi ?... Passe encore que des païens se mettent en peine de toutes ces choses, mais vous, pensez que votre Père du ciel est au courant de vos besoins ? Préoccupez-vous d'abord de son règne et de la perfection qu'il exige ; tout le reste vous sera donné par surcroît ».

Point n'est besoin d'une savante alchimie pour découvrir la doctrine benfaisante que Jésus-Christ veut communiquer à son peuple, par l'Evangile de ce dimanche ! C'est au prédicateur, maintenant, qu'il appartient d'expliciter et d'illustrer l'enseignement du Maître. Jésus lui emprunte sa bouche et toute sa personnalité pour révéler davantage aux hommes la Providence attentive de Dieu, leur Père, et pour affermir leur confiance et leur zèle dans l'accomplissement des humbles tâches que Dieu leur assigne chaque jour.

Mais l'assemblée n'ira pas plus avant dans ce Mystère. Après avoir lu l'émouvant discours du Seigneur, le prédicateur enchaîne une série d'annonces disparates, récite quelques prières pour des malades et des défunts — oubliant le rôle du *Memento*, à la Messe — puis il donne un beau sermon sur la justice...

Première conclusion

La pédagogie divine, que la « Liturgie de la Parole » devait mettre en œuvre, a-t-elle donc failli dans sa mission ? Dieu seul pourrait nous donner la réponse, puisque Lui seul connaît les mystérieux cheminements de la grâce. Son action n'est pas entièrement dépendante des instruments qu'il s'est forgé. Il peut même agir directement sur les âmes sans utiliser ni missionnaire ni langage humain. Mais telle n'est pas la voie normale de son gouvernement. Saint Paul nous en avertit dans une lettre qu'il faudrait méditer plus souvent : « Quiconque invoque le nom du Seigneur sera sauvé. Mais comment l'invoquer sans d'abord croire en lui ? Et comment croire sans d'abord l'entendre ? Et comment l'entendre sans prédicateur ? » (*Romains*, X, 13-14).

Ainsi en est-il pour les grâces d'identification au Christ que Dieu a rattachées à toute célébration liturgique. Puisque rien ne pénètre dans l'intelligence et dans l'âme sans passer d'abord par les sens, nous pouvons soupçonner déjà pourquoi nos messes dominicales donnent si peu d'élan à la vie chrétienne de notre peuple. Beaucoup de signes liturgiques n'insèrent plus nos chrétiens dans la personne vivante du Christ, parce qu'ils ne sont même plus perçus par leurs sens. Nous venons de le constater dans la première partie de la Messe et nous verrons bientôt, dans un prochain article, combien l'oubli de cette pédagogie affecte aussi la partie essentielle de la Liturgie eucharistique.

Sens des réformes liturgiques imposées par le Saint-Siège

Les réformes liturgiques du vingtième siècle, inaugurées par saint Pie X et poursuivies, avec audace et vigueur, par tous les derniers papes,

revêtent donc une importance primordiale pour la vie chrétienne. Le mouvement liturgique de notre temps n'est ni un manque de réalisme ni un goût bizarre d'archéologues inadaptés. « Il est apparu comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, comme un passage du Saint-Esprit dans son Eglise, pour rapprocher davantage les hommes des mystères de la foi et des richesses de la grâce, qui découlent de la participation active des fidèles à la vie liturgique », déclarait le pape Pie XII, au premier Congrès International de Liturgie, en septembre 1956. Il s'efforce d'engager davantage tous les chrétiens dans la vie sacerdotale du Christ, que la Liturgie met en œuvre pour nous permettre de nous y insérer. Il répond aux exigences mêmes de la vie que le Christ veut nous communiquer. Car cette vie surnaturelle coule de Dieu, sans doute, mais elle nous vient par son humanité. Pour la recevoir, les hommes doivent communier à cette humanité ; ils doivent percevoir d'une manière sensible la présence du Christ, Homme et Dieu, pour livrer leur corps et leur âme à son action génératrice.

L'Instruction de la Sacrée Congrégation des Rites (1958)

C'est dans cette perspective théologique et pastorale qu'il importe d'étudier et d'appliquer maintenant l'importante Instruction de la Sacrée Congrégation promulguée le 3 septembre 1958, en la fête de saint Pie X. Ce document législatif, obligatoire pour toute l'Eglise occidentale, vient corriger, en effet, les anomalies signalées dans le présent article, pour insérer progressivement nos chrétiens dans l'action sacerdotale du Christ.

« Que les fidèles n'assistent pas à la messe lue comme des étrangers ou des spectateurs muets » (n. 23), demande l'Instruction, reprenant ici les termes que le pape Pie XI utilisait déjà dans la Constitution apostolique *Divini cultus*, du 20 décembre 1928. « Le célébrant... doit dire à haute voix ce qui, selon les rubriques, doit être prononcé CLARA VOCE, de façon à ce que tous les fidèles puissent commodément et opportunément suivre l'action sacrée » (34). — « La participation active des fidèles... pourra être obtenue plus facilement s'il intervient un COMMENTATEUR

qui, en temps opportun et en peu de mots, explique les rites eux-mêmes ou les prières et les lectures du célébrant, ou des ministres sacrés, et dirige la participation externe des fidèles, c'est-à-dire leurs réponses, leurs prières et leurs chants » (96). — « Il est souhaitable que les dimanches et les jours de fêtes, aux messes lues, l'Evangile et même l'Epître soient lus en langue vulgaire par un lecteur, pour l'utilité des fidèles » (14). — « Une participation consciente et active des fidèles ne pouvant pas être obtenue s'ils ne sont pas suffisamment formés, il est bon de se rappeler cette sage loi du Concile de Trente qui dit : le saint Synode ordonne aux pasteurs et à tous ceux qui ont charge d'âmes que, fréquemment au cours de la célébration de la messe (c'est-à-dire dans l'homélie après l'Evangile) ils expliquent des passages de ce qui est lu à la messe, et, qu'entre autres, ils mettent en valeur quelque mystère de ce très saint Sacrifice, spécialement les dimanches et les jours de fête » (22).

Qu'attendons-nous pour agir ?

Telles sont quelques-unes des prescriptions contenues dans ce document du Saint-Siège. Un an s'est écoulé depuis sa promulgation. Plusieurs pasteurs d'âmes en ont profité pour intensifier le travail de rééducation liturgique dans leur paroisse. Des commissions liturgiques, mises sur pied, par nos évêques, travaillent avec ardeur dans plusieurs diocèses. Un « Directoire » donnera bientôt une législation adéquate à l'archidiocèse de Montréal, dans ce domaine. Mais nous, pasteurs et laïcs de l'Eglise canadienne, qu'attendons-nous pour nous plonger enfin dans la « Source d'eau vive » ? Qu'attendons-nous pour agir ?

(à suivre)

Thomas-M. Leblanc, O. P.

Un Sâdhou chrétien en Inde

« Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Un roseau agité par le vent ? Mais qu'êtes-vous allés voir ? Un homme vêtu avec mollesse ? »
(MATTHIEU, XI, 7-8)

C'est dans le sud de l'Inde, non loin de Tiruchirapalli, en une forêt de palmiers qui longe la majestueuse Kaveri, le Gange du Sud, que nous avons été chaleureusement accueillis par le Père Le Saux, en une veille de Noël ensoleillée. C'est là, en cette jungle (les Indiens appellent « jungle » tout lieu un peu retiré et inhabité) qui est devenue la forêt de la paix, *Shantivanam*, que les Pères Le Saux et Monchanin, auteurs du livre *Ermites du « Saccidânanda »* où ils exposent leur projet, ont édifié le petit oratoire inaugural du premier *ashram* chrétien en Inde. Le Père Monchanin est mort depuis, lors d'un séjour en France, et le Père Le Saux demeure seul, *sâdhou* chrétien, au Saccidânanda. Il est vêtu des deux pièces de tissu ocre qui composent ordinairement le vêtement unique de tout *sannyasin*. Il nous parle du Tamil-nad, pays tamoul qui englobe à peu près la province de Madras, comme de son propre pays. Autant que possible, il a adopté avec la langue les coutumes du pays. C'est ainsi que le repas, composé de riz et de légumes comme partout dans le sud de l'Inde, nous a été servi à l'indienne. Assis par terre, on porte les aliments à la bouche à l'aide de la main droite.

L'ermitage est composé de quelques constructions très simples entourant la chapelle : un parloir en plein air recouvert d'un toit de chaume, un petit dortoir à deux places, un réfectoire et quelques cellules isolées. La chapelle minuscule est décorée très simplement, à l'indienne, avec par exemple les lampes à l'huile faites de cuivre que l'on retrouve dans les temples hindous, en place des chandeliers. Au fronton est inscrit *Sat-Chit-Ananda* et sur la porte du tabernacle figure le vocable sacré *OM*. Ce sont là les signes visibles de la mission à laquelle se sont consacrés les fondateurs de Shantivanan. *Sat-Chit-Ananda* est une formule classique dans l'hindouisme pour désigner l'*Absolu* : *Sat* (Etre), *Chit*

(Pensée), *Ananda* (Joie). Les ermites du Saccidânanda ont voulu conserver cette désignation en y découvrant une description exemplaire de la Trinité : *Sat* pour le Père, *Chit* pour le Fils et *Ananda* pour l'Esprit. De même s'est imposée la transposition chrétienne du vocable *Aum* ou *Om*, qui est le *mantra* essentiel de l'Hindouisme. Par ce *mantra* l'Hindou ouvre et clôt chaque prière ou méditation en un acte symbolique qui représente la création et la destruction du monde ; car il est le *çabda*, le son originaire, le Verbe par excellence. Les trois lettres sanscrites qui le composent correspondent par ailleurs aux trois conditions de l'Etre dans la manifestation : l'état de veille, de rêve et de sommeil profond ; la récapitulation du *mantra* en un seul vocable *OM* représente *turiya*, l'état inconditionné, au-dessus des trois états manifestés, dont ils proviennent et où ils retournent. On pourrait aussi rapprocher, jusqu'à un certain point, le sens du *mantra* sacré du symbolisme des deux lettres qui ouvrent et ferment l'alphabet grec : « Je suis l'*Alpha* et l'*Omega* ».

La compréhension d'un tel vocable étant universelle comme on le voit, sa transposition chrétienne s'impose d'elle-même.

Les ermites du *Saccidânanda* n'ont pas reculé devant le scandale que pourraient créer de pareilles « nouveautés » parmi les chrétiens indiens qui s'effraient assez facilement de tout ce qui est hindou. Poussés par un désir sincère de comprendre la tradition hindoue et de l'intégrer en tant qu'il ne s'y trouve pas des oppositions d'ordre essentiel, les deux Pères français ont établi au milieu de l'Inde ce petit noyau de vie contemplative, vivant selon le mode de vie et de pensée des Indiens et non sur le mode européen comme on l'a fait jusqu'ici. « La rencontre entre l'Hindouisme et le Christianisme, nous dit en substance le Père Le Saux, ne peut se faire d'une façon valable que par la contemplation. Il faut vivre au milieu de l'Inde, de sa vraie vie et attendre que le miracle se produise. L'Inde a plus que l'Europe le don de contemplation et c'est sur ce terrain seulement, qui est le sien, qu'on pourra l'atteindre ».

Voici, d'après *Ermites du « Saccidânanda »* (page 55), les deux caractéristiques essentielles de cette vie :

1) Une vie totalement retirée du monde et exclusivement vouée à l'œuvre de contemplation, selon une tradition qui remonte jusqu'aux origines mêmes du monachisme chrétien. Etant donné l'âme indienne, c'est avant tout et par-dessus tout une telle vie de pure consécration, sans aucun mélange, qui rendra le témoignage que l'Inde attend de l'Eglise et en même temps lui fournira les conditions indispensables de germination et d'efflorescence de ses aspirations spirituelles les plus élevées.

2) Une fidélité totale aux usages et aux traditions de l'Inde, l'intégration chrétienne la plus totale possible de la tradition monastique et spirituelle de l'Inde.

Il faut avoir vu le conventionalisme et l'impuissance intellectuelle de certaines missions indiennes pour comprendre jusqu'à quel point un tel programme est audacieux.

De toute façon, il est devenu évident, bien que la plupart des missionnaires s'en rendent difficilement compte et préfèrent se bercer de confortables illusions, que l'Inde n'acceptera jamais l'implantation sur son sol d'une religion « étrangère » ; car si l'Hindou est ouvert à toute religion sur le plan de la pensée, il en va tout autrement sur le plan du prosélytisme. Les collèges des Pères ont surtout jusqu'ici formé des fonctionnaires ; rarement de ces hommes supérieurs que l'Inde admire, rarement de véritables *sannyasins*, c'est-à-dire des hommes qui, détachés de tout, s'en vont librement à la seule recherche de l'Absolu. Le fondement de l'apostolat en Inde comme ailleurs a été bien souvent un certain mépris envers les « évangélisés », mépris perceptible chez certains missionnaires que nous avons rencontrés, mépris facilité en Inde du fait qu'on ne s'adressait très souvent qu'aux dégradés de la société hindoue.

Qu'en est-il de l'état actuel du *Saccidânanda* ? Depuis sa fondation, aucune nouvelle recrue, d'Europe ou de l'Inde, n'est venue se joindre aux fondateurs. Le Père Le Saux vit seul et presque isolé en son *ashram*, alors que le moindre *ashram* hindou réunit toujours quelques disciples assidus autour d'un maître. Quand l'on sait que l'*ashram* bénédictin est situé à proximité de Tiruchirapalli, la seule ville de cette

région qui compte une forte proportion de chrétiens, on se demande si ces chrétiens ne sont pas moins fervents ou moins empressés à la poursuite de la vérité que leurs compatriotes hindous. Il semble, par ailleurs, qu'un certain malaise existe parmi les chrétiens de Tiruchirapalli à propos de ce prêtre qui se promène recouvert du vêtement des *sannyasins*.

Il est bien difficile, en l'occurrence, de prévoir ce qu'il adviendra du petit *ashram* chrétien, de même qu'il est difficile de porter un jugement sur l'opportunité d'une telle entreprise. Nous avons entendu là-dessus l'avis aussi bien d'Hindous que de chrétiens. Cependant, n'ayant voulu ici que rendre compte de notre visite à Shantivanam, nous laissons à chacun d'en juger par lui-même, non toutefois sans avoir d'abord lu le livre des Pères Monchanin et Le Saux : « *Ermites du Saccidânanda* » [1] qui envisage le problème d'une façon plus détaillée.

Jean-Claude DUSSAULT

Montréal, mai 1959

Notes sur les mots sanscrits :

Shantivanam : forêt de la paix.

Sâdhou : Bon, sert à désigner les errants qui portent le vêtement ocre.

Sannyasin : a vulgairement le même sens que *sâdhou* ; mais il désigne plus précisément ceux qui se rattachent aux grandes lignées initiatiques.

Mantra : parole sacrée qui contient en soi certains pouvoirs. Sert à désigner tout genre d'invocation.

Çabda : Son.

Turiya : le quatrième ; on désigne ainsi l'état inconditionné qui ne peut être déterminé ni qualifié.

1. Casterman, Paris, 1956

Le sens des faits

Quarante-Heures

Pleure sur mon front bas Tes larmes de lumière,
O Beauté fraîche enclose au Très Saint Ostensoir !
Qui dira Tes douceurs pour l'esprit qu'elle enserre
Dans le réseau d'amour tombé du Reposoir ?

Lave, éclaire, réchauffe, investis, amnistie
L'âme entière livrée au Souverain agir.
Jésus, coule en bonté des hauteurs de l'Hostie
Vers qui ne lutte plus contre Ton envahir !

Thomas à cet effluve exposant sa science,
Son aquilin regard vers Ton Soleil jeté
Rapportait les Six Dons avec l'Intelligence
Et d'incessants éclairs sur la Divinité.

Je viens aussi, Seigneur, coller ma tempe lasse
Au seuil même interdit du Tabernacle d'or.
Craquez pour cette indigne, écluses de la Grâce,
Qui d'un calvaire œuvrez les Suprêmes thabors.

C'est trop de l'escabeau sous Ta Plante adorable,
Mon Dieu, du tapis pourpre ou d'un marbre sacré.
Tout pour me perdre, fût-ce aux néants de la Fable,
Et que Tu vives seul, sur tout être exalté !

MARIE-JOSEFA

Hommage au nouveau Gouverneur Général du Canada

C'est par la voix même de Sa Gracieuse Majesté la reine Elizabeth que les Canadiens ont été officiellement informés, il y a quelques semaines, de la nomination du Major-Général Vanier au poste — suprême pour un Canadien — de Gouverneur Général de notre pays. L'accession aux plus hautes fonctions est, semble-t-il, l'aboutissement logique de certaines carrières. Celle du Général Vanier l'a porté du barreau à l'armée puis à la diplomatie.

Signataire de nos traités de paix après de glorieux exploits au combat, ce grand mutilé de guerre, renonçant à regret à commander encore une fois l'action sur le champ de bataille lorsqu'un nouveau conflit

vint terroriser le monde, a soutenu par ses vibrants plaidoyers la foi en la cause alliée. Combattant, il l'est demeuré lorsque, plus tard, délégué du Canada aux conférences sur le désarmement, à celles de l'ONU ou devant des Commissions européennes, il militait pacifiquement pour les bonnes causes autour des tables rondes et prouvait ainsi qu'intrépide militaire, il n'était cependant pas belliqueux.

En 1925, le Général Vanier, refusant le repos que lui avaient mérité ses blessures, choisit de rester attaché au célèbre 22e Régiment dont il avait été un des créateurs dix ans auparavant et dont il avait brillamment conduit une compagnie au feu durant la première guerre mondiale. La Croix militaire et la D.S.O. qui lui furent alors décernées attestent l'importance de ses faits d'armes.

A partir de 1928, le Haut-Commissariat canadien à Londres de même que diverses Commissions consultatives européennes requièrent ses services. Nommé, en 1939, ministre canadien auprès des gouvernements alliés établis en Grande-Bretagne, il remplit par la suite de délicates missions, entre autres au Comité français de la Libération nationale à Londres, jusqu'à ce que, en 1944, sa nomination comme Ambassadeur du Canada auprès de la France le fixe à Paris pendant neuf ans. Le Major-Général Vanier a été le premier à recevoir ce titre.

J'entends louer à l'envi les mérites d'une carrière jalonnée d'honneurs que les Etats n'accordent qu'à leurs serviteurs les plus valeureux et ceux d'une personnalité à laquelle tous reconnaissent ces qualités de droiture, de fermeté et de courtoisie par quoi se distingue l'élite. Qu'il me soit permis de révéler ici l'émotion qui, personnellement, m'a étreint en apprenant le geste de maturité qu'a posé le Canada en nommant à sa tête ce catholique convaincu, ce glorieux soldat canadien-français, ce Canadien de haute culture.

Le grand seigneur auquel il succède à Rideau Hall a donné d'insurpassables exemples de largeur de vue et de tact. Il s'est montré le généreux protecteur des arts et l'ardent apôtre du bi-culturisme, élément essentiel de l'unité canadienne. Le Major-Général Vanier s'apparente à lui par la noblesse de caractère, par la dignité et par sa conception éclairée du patriotisme. Souhaitons que l'histoire se plaise à toujours placer ainsi à la tête de notre pays des représentants raffinés de nos deux cultures.

Les Canadiens se réjouissent du choix de la reine et englobent dans une même vénération leur nouveau Gouverneur et son épouse. Ils ont eu écho de la bienveillance et du dévouement avec lesquels Madame

Vanier a aidé tant des nôtres au cours de ces années de tourmente où, elle aussi, a servi le Canada avec grâce et dignité.

La *Revue Dominicaine* offre aux châtelains de Rideau Hall sa sincérité et ses vœux.

G.-H. Lévesque, O. P.

La rentrée des écoles

Quand les houles d'enfants envahissent les écoles, je vois les assauts de toute l'humanité vers l'intérieur du royaume.

Il faut saluer d'un mot d'admiration tous ces écoliers de toutes les années qui répondent à la journée d'appel scolaire : je suis prêt. Je suis prêt à cet envol de toutes les recherches qu'on va me proposer.

Et ceux qui ont deux fois vingts ans trouvent eux-mêmes une nouvelle jeunesse à considérer ces vagues mouvantes qui remplissent les classes. Un vent de courage les emportera eux-mêmes à la ligne de feu. Une seule idée gouverne aussi bien les uns que les autres : c'est la recherche de la perfection. Sans trop de soucis des combats.

Nous sommes tous ici des *pilotes de guerre*. Prêts au départ en disant : Oui mon commandant. Cette disponibilité est simplement un don fait à l'Homme. En quel sens ? La fin de la création est la glorification de la Trinité au sommet de l'âme de l'homme, en suite de la révélation de son Amour. La vraie clef de voûte de l'humanisme c'est l'âme adoratrice de la Trinité, c'est l'Homme adorateur, ce qui commence en Jésus et se consomme en Lui.

Mais si jamais on réussit une petite greffe à cet arbre géant qui veut pousser de notre terre, c'est que l'eau de l'Amour aura réussi à suinter au sommet de quelqu'une de nos entreprises. Etre prêt à partir en disant : oui mon commandant, c'est enfin avoir reçu l'immersion totale dans l'océan. Oui oui, désormais l'eau de la mer va presser contre les digues pour finalement envahir et, l'amour étant créateur, constituer tout le royaume.

C'est justement alors que commencera l'aventure de la vraie connaissance. La nature aime à se mirer en tout ce qui est profond. Vous vous rappelez un lac aux grandes profondeurs. On dirait que les arbres s'y connaissent avec les fleurs. Mais rien ne contient mieux la nature que cette âme royale des hommes. C'est à travers tout ce transparent cristal qu'elle adore son Père.

Arcade-M. Monette, O. P.

La Maison Montmorency, septembre 1959.

La Comédie Française aux Festivals

L'Ecole des maris n'est pas du meilleur Molière. Mais objectivement c'est de l'excellent théâtre. Si les traits de génie sont moins nombreux que dans *Tartuffe* ou *Le Misanthrope*, la texture générale de l'œuvre est ferme, sans longueurs, propre à soutenir l'intérêt.

Le point de départ très simple pourrait sembler académique. Deux thèses s'y opposent : l'éducation en douce contre l'éducation par contrainte. Mais ces théories cèdent vite le pas aux personnages et l'on assiste en souriant aux péripéties d'une jeune amoureuse voulant se débarrasser d'un tuteur jaloux et grincheux qui s'est mis en tête de l'épouser et qui la surveille de près en attendant la noce.

Molière vérifie à l'avance l'affirmation du *Figaro* de Beaumarchais : « Oh ! ces femmes ! voulez-vous donner de l'adresse à la plus ingénue ? enfermez-la ». Il le fait dans la forme classique de la comédie en alexandrins, mais toujours avec l'entrain et la vivacité qui le caractérisent. De ce point de vue, la scène où le grincheux Sganarelle force sa pupille à dire à son amant qu'elle ne l'aime pas est une belle réussite. Les deux amoureux s'amusent aux dépens du jaloux borné qui n'y voit goutte et les rieurs sont de leur côté. Fait à noter, Isabelle est l'une des ingénues les plus dégourdies du théâtre de Molière.

L'Ecole des maris est à mi-chemin entre la comédie de mœurs et la bouffonnerie, plus près de cette dernière toutefois. Car le personnage de Sganarelle qui donne le ton de la pièce est franchement ridicule et ne trompe personne ; c'est un fantoche buté dont la seule qualité est de n'être pas assez intelligent pour être vraiment méchant. On rit de ses mésaventures, on le raille, on donne raison à son frère Ariste, l'homme modéré, et on applaudit au succès des amoureux. Encore une fois, Molière nous a divertis.

Molière aidé de la Comédie Française. Jean Meyer a réglé une mise en scène très juste, sans trouvailles extraordinaires, mais bien en accord avec le ton de la pièce. L'exécution est souple, un peu paresseuse en quelques endroits.

Robert Manuel (Sganarelle) paraît frêle au départ pour ce personnage bourru et ridicule ; mais il gagne vite la partie, jouant très bien la sécheresse et la bêtise. Il faut souligner le jeu particulièrement brillant de Jean-Louis Jemma (Valère) qui donne une couleur surprenante au jeune premier si facilement fade ; il sait jouer avec humour et spontanéité un rôle particulièrement difficile.

Geneviève Fontanel (Isabelle) est ingénue à souhait, sachant se faire pardonner à l'avance ses gracieux mensonges. Maurice Escande

(Ariste) est tout à fait charmant ; sa bonhomie fait qu'avec lui l'homme de bon sens n'a rien d'un censeur. Jacques Sereys (Ergaste) manque d'entrain en dépit de la précision de son jeu.

Une bonne heure de théâtre qui nous a fait voir un Molière moins connu, mais très valable.

* * *

Le jeu de l'amour et du hasard est le chef-d'œuvre de Marivaux et l'un des exemples les plus parfaits du théâtre léger. Le titre donne la juste dimension de la pièce. C'est d'abord un jeu : comme si l'auteur nous avertissait qu'il ne veut pas être pris au sérieux. Donc un divertissement qui n'a rien d'engagé et dont la composition suppose et exige un niveau de civilisation ultra-raffiné où l'on a le loisir de disséquer en style galant tous les détours du cœur, sans que le spectateur perde le sourire.

C'est le jeu simultané de l'amour et du hasard où les identités de naissances rejoignent les identités de cœur en dépit des déguisements et des feintes, « en dépit de toutes les fautes d'orthographe », dirait Pasquin (car le nom d'Arlequin n'est pas assez noble pour le Français !).

Ce que l'on trouve au fond de cette pièce en la relisant ou en la revoyant, c'est le parfait équilibre entre le comique et le sentimental, entre l'action et les caractères. Quel élément domine ? Aucun et tous à la fois. Chacun retient ce qu'il veut selon ses préférences. Maurice Escande comparaît le texte à une pièce d'horlogerie où chaque partie minutieusement travaillée est absolument nécessaire au tout.

Ici le père et le fils montent l'horloge et viennent de temps à autres vérifier le mouvement, toujours pour constater qu'il est irréprochable : le valet aime la soubrette et le maître la dame ; leurs masques les embrouillent, ils nous font rire, ils nous attendrissent, mais jamais en mineur, car la convention veut que tout finisse bien.

Marivaux connaît le cœur humain. Il n'en retient que ce qui ne choque pas (c'est son droit), mais il sait ciseler les éléments qu'il garde et en faire des bijoux de rêve : *Le jeu de l'amour et du hasard* est le plus brillant de sa collection.

La mise en scène de Maurice Escande épouse parfaitement le texte et le rythme ne relâche jamais. Certains détails de mise en place m'ont cependant surpris ; ainsi à deux reprises Sylvia semble prisonnière de son amant, alors que c'est lui qui est prisonnier de son amour. Mais c'est là un point secondaire. Dans l'ensemble les comédiens sont étonnants de précision et de versatilité. Ils disent le texte musicalement, sans

affectation pourtant. Seul un long entraînement reposant sur une solide tradition peut produire de tels fruits.

Hélène Perdrière est une Sylvia charmante, sensible et discrète. On peut imaginer le personnage plus exubérant, mais son interprétation n'en est pas diminuée. Elle sait être touchante, sans glisser au tragique ; c'est un jeu subtil de nuances qui exige beaucoup d'âme et de métier. Son partenaire Jacques Toja (Dorante) a toutes les qualités physiques de son emploi et joue très juste, mais manque un peu de souplesse. Le rôle de Mario lui aurait mieux convenu et Jean-Louis Jemma aurait mieux fait en Dorante qu'il a déjà joué d'ailleurs.

Le couple comique, Geneviève Fontanel et Claude Sereys, joue avec un entrain irrésistible. Et Maurice Escande est parfait en M. Orgon.

En somme, une heure d'enchantement. Futilité, temps perdu, diraient les rigoristes. Puissions-nous plus souvent perdre notre temps à un tel niveau spirituel.

* * *

La Comédie Française nous avait présenté il y a trois ans *Le jeu de l'amour et du hasard*. Il faisait plaisir de le revoir. Mais sachant que, dans sa tournée en Amérique, la troupe jouait aussi *Port-Royal* de Montherlant, nous nous demandons si nous ne sommes pas jugés trop adolescents pour digérer une telle œuvre. Il vaut mieux ne pas répondre.

Gilles Marsolais

Festivals 1958 de Radio-Canada

En avril 1956, la Société Radio-Canada lançait un Concours de Chansons canadiennes : on reçut 1 200 entrées, on en choisit 120, puis 12, lesquelles ont été offertes au grand public à la télévision le 22 février 1957, puis sur disque microsillon.

Plus de 1 600 chansons soumises au Comité du Deuxième Concours de la Chanson canadienne de la Société Radio-Canada (ouf ! inutile d'insister sur le caractère *officiel* de la chose !) ; plus de 1 600 (on ne peut donc plus prétexter un manque de quantité pour expliquer une mauvaise qualité), et un premier émondage radical (on a sans doute perdu là-dedans des joyaux...) réduit le choix à 150, puis on coupe à 39, puis à 12, puis à 1 : un peu plus et il n'en restait plus : de fait il n'en reste qu'une... et *Folle*, encore !

Le climat guindé et solennel des Galas télévisés a déplu à plusieurs téléspectateurs, mais la publicité ainsi faite aux chansons couronnées, à

tort et à travers (pardon : à tort ou à raison !) contribue à faire un nom à la chanson canadienne : comme disait l'autre : à force d'en parler, il faudra bien qu'elle finisse par exister !

On a tant parlé contre toutes ces mises en scène... Quand on pense à un Félix Leclerc qui a fait son chemin sans tambour ni trompette dans le cœur de ses amis et de Paris : tel est le destin authentique des chansons : quand elles ne viennent pas de Paris, elles y vont... La publicité, les Galas, les classements, les prix de ci et de ça, les habits de soirées, les chœurs, les grands orchestres, les ballets : des mises en œuvres, des hors-d'œuvre : mais les chefs-d'œuvre, où sont-ils donc ?

Délibérément, nous voulons fermer les yeux sur un tas de choses... et ne retenir de tout cela que trois faits importants : ces Festivals nous mettent en contact avec des *interprètes*, des *compositeurs* et des *chansons* de chez-nous : je suis l'ordre d'importance que ces manifestations avaient établi...

Les interprètes

La télévision est le paradis des chanteurs et chanteuses : c'est couru. Les Galas nous en ont fait revoir quelques-uns des mieux protégés : *Rollande* (des Ormeaux) *et Robert* (L'Herbier), duo bien connu, à son meilleur en double ou en simple au masculin, avec sa foi dans la chanson de chez-nous ; le fantaisiste *Michel Noël, Colette Bonheur* au pep parfois forcé, *Lise Roy*, l'ingénue *Dominique Michel*, le très excellent quatuor *Les Collégiens troubadours, Muriel Millard* et *Lucille Dumont* : un art agréable, un métier sûr, une longue expérience ; *Marc Gélinas* : qui promet beaucoup, qui a déjà tenu plusieurs de ses promesses, mais qui glisse vers le style boîtes de nuit ; *Jean-Paul Jeannotte* excellent ténor, trop savant pour une simple chanson... *Christiane Breton*, une figure plus nouvelle, et prometteuse ; et enfin deux excellents comédiens qui se sont improvisés interprètes pour l'occasion : *Andrée Champagne* et *Jean-Pierre Masson* : il doit y avoir pénurie d'un côté ou de l'autre...

Les compositeurs

Nous comprenons la tâche ardue des compositeurs de chez nous, car la lutte n'est pas honnête : on leur préfère d'une façon trop générale les compositeurs étrangers dont le nom est fait : *mais eux aussi, un jour, ont commencé !* Les vingt-quatre chansons couronnées sont partagées entre seize auteurs : *Lionel Daunais*, toujours fécond, varié, intéressant, et de bon métier, avec cinq contributions ; *Jacques Blanchet* et *Lucien Hétu*

en collaboration : « Ile Sainte-Hélène » et « Parc Lafontaine » ; du premier, une importante chanson : « Le ciel se marie avec la mer » ; du second un « Compagnon de route » plus discutable. Deux contributions enfantines de *Marie Lebrun*, deux intéressantes de *René Tournier*, une collaboration de *Eloi de Grandmont-M. Blackburn.*

Pour les citer tous : *Jean-Louis Faguet, Rolland D'Amour, Yves Beauparlant, Paul Aubert, J. Martineau, Lucien Brien* et ses si belles « Etoiles », *Camille Andréa* et son fameux « Sur l'perron », *Hervé Brousseau* et une jolie « Amourette », *Germain Dugas* et son excellent « Viens avec moi et tu verras » magnifiquement interprété par Les Collégiens troubadours ; et *Jean-Paul Filion.*

Les chansons

D'abord nous remarquons que les thèmes sont multiples : *régional* (Parc Lafontaine, La croix du Mont-Royal, l'Ile Sainte-Hélène, Sur l' perron et Mon Saint-Laurent) ; *fantaisiste* (Les perceurs de coffre-fort, Le voyage de noces, Le mille-pattes, Veste de cuir) ; *sentimental* (Si tu voulais, Violettes des champs) ; *enfantin* (Le petit canard noir, Pierre, Jean Marie-Rose et moi) ; *poétique* (Les étoiles, Gaieté printanière, Le ciel se marie avec la mer, la folle).

Les mélodies sont très variées, les histoires aussi ; il y a plusieurs jolies choses, entre autres : *La folle, Viens avec moi et tu verras, Les étoiles, Le ciel se marie avec la mer.*

En somme, il ne faut pas trop être noir et défaitiste en examinant l'entreprise des Festivals et leurs résultats : 1958 marque un progrès sur 1957 ; des deux mille huit cents chansons soumises, nous en connaissons au moins une dizaine de tout à fait respectables dimensions : jointes à celles d'un Félix Leclerc, d'un Raymond Lévesque, d'un Jean-Paul Filion, elles fondent une tradition canadienne qui peut être un tremplin solide et un trésor exemplaire. L'écluse est ouverte, le courant est bon, l'air est frais, le climat propice. De plus, je n'ai pas à la main de statistiques pour établir une moyenne française ou américaine : mais peut-être qu'après tout, ce n'est déjà pas si mal, une douzaine de bonnes chansons sur trois mille essais !

Prenons le cas de *Mouloudji* : j'ai ici un disque de ses « chansons et complaintes » ; je ne triche pas : il s'agit là d'un artiste reconnu et réputé, d'un favori de Paris ; sur une douzaine de chansons, il y en a la bonne moitié qui ne valent pas plus que ça, et qui ne dépassent pas une moyenne bien ordinaire ; pourtant, Mouloudji a à sa disposition toute la production parisienne...

Au risque de passer pour bien naïf, sans goût et sans culture, je ne me rangerai pas du côté des « pincés » qui dédaignent ce qui vient de chez-nous et leur préfèrent les produits d'importation, qui ridiculisent nos ceintures fléchées et s'extasient devant des tissus mexicains (il y en a de très beaux, *aussi*), qui goûtent fort le folklore étranger et trouvent le nôtre bien insignifiant.

Lionel Daunais est plus qu'un espoir ; Félix Leclerc a beaucoup plus que deux ou trois bonnes chansons : il en a des dizaines d'excellentes : Raymond Lévesque a su s'imposer à Paris : n'est-ce pas pourtant le même public parisien qui a si bon goût en faisant fête aux chansons de Brassens, Ferré, Prévert-Kosma, Lemarque ?

« Cette pauvre chanson canadienne » n'est pas si pauvre que certains veulent le faire entendre : elle n'est pas encore non plus aussi riche que je voudrais qu'elle soit : nous avons déjà plusieurs pièces de toute première valeur, et qui suffisent à la poser solidement ; il manque toutefois encore du volume, de la quantité, de la publicité et de la renommée pour ceux qui ne jugent que par ces sortes d'arguments.

G. ROBERT

L'Eglise et le Théâtre

Les rigueurs que l'Eglise a exercées contre le théâtre et le métier de comédien en des siècles où certains abus expliquaient ses anathèmes, ont fait une impression telle qu'il traîne encore dans beaucoup d'esprits des préjugés défavorables aux artistes de la scène. Certes, le temps est passé des polémiques véhémentes, des passes d'armes entre autorités ecclésiastiques et grands de l'Art dramatique. On sent bien, par exemple, en les relisant, tout ce que les fulminations d'un Bossuet auraient maintenant d'excessif. Mais si vif est demeuré le souvenir de condamnations sévères et renouvelées, que même de nos jours, nombre de gens jugent de façon entière et rigoriste le théâtre et ses interprètes et s'estiment justifiés de conserver envers ces derniers quelque hauteur.

Illogiquement, le public savoure avec gourmandise tout ce que la presse colporte de vrai ou d'inventé sur les vedettes mais, pour beaucoup, l'acteur demeure quand même un personnage suspect, sorte de hors la loi forcément licencieux, comme est censé l'être d'ailleurs — dans l'imagination des gens ! — tout artiste. L'attirance qu'il provoque n'a pas raison des fables et des idées toutes faites qui circulent sur ce monde qu'on dit « à part ». Les passions, longtemps confondues avec le mal, formant la matière même du théâtre, ont fait abusivement rejaillir la

réprobation attachée aux premières sur l'art qui en exprime le jeu. La mémoire des interdits anciens plane encore et compromet injustement la dignité de l'homme de théâtre et de sa profession.

Celle-ci est-elle vraiment un obstacle à une vie morale et à l'acheminement vers Dieu ? (Nous mettons ici de côté les arrivistes de l'écran pour qui libertinage et scandale sont l'obligato de la publicité. Leurs procédés n'ont rien de commun avec l'Art du comédien). Si les positions extrêmes prises à certaines époques par la hiérarchie se justifiaient en tout temps, si le théâtre était de soi un élément corrupteur, alors se poserait bien sûr, un grave problème de conscience, et à celui qui le crée et en vit et au spectateur vers qui converge cette sorte d'activité.

Avec quelle pondération et quelle objectivité le célèbre Père A.-M. Carré, O. P., orateur de la chaire de Notre-Dame et aumônier de l'Union Catholique du Théâtre et de la Musique de Paris, va au cœur de la question dans son petit volume intitulé : « L'Eglise s'est-elle réconciliée avec le Théâtre ? » [1].

Jugés les excès de langage et les attitudes illogiques des casuistes d'autrefois, l'auteur replace le problème sous son angle véritable, fait voir la légitimité d'un métier nécessaire et honorable en soi, expose les grandeurs et les misères d'une vocation dont la sincérité et la soif de perfection sont les exigences premières et qui, par là, peut conduire les âmes droites à accueillir le message évangélique et à en faire leur loi. L'éveil religieux est peut-être présentement plus vrai chez les comédiens que dans bien d'autres milieux non contestés. Le Père Carré croit aux « voies de pénétration chrétienne » particulières à ce monde particulier d'artistes qui, sous les multiples masques que leur imposent leurs rôles, sont de grands chercheurs d'authenticité et d'absolu. Il serait pharisien de les juger du haut d'un conformisme hérité qui se pense vertueux parce qu'il bannit à priori tout risque.

Combien plus charitable et juste est le jugement porté par le Père Carré sur un milieu qu'il connaît à fond. Malgré ses allures libres, son mépris assez souvent affiché des conventions sociales, l'artiste de théâtre a son code qui le sauve de bien des embourbements. En France, aidé maintenant par un ministère dont le clergé, ouvert, bienveillant et prudent, multiplie les facilités, il s'approche de qui le réprouvait jadis. Sur le plan individuel les dialogues s'amorcent. La mansuétude des prêtres fait disparaître les méfaits de la rhétorique ancienne et rend à l'Eglise ce monde réhabilité.

P. S. R.

---

1. Les Editions du Cerf, Paris. 19 cm. 114 pages.

Christianisme et Liberté

C'est le thème que le T. R. P. Louis-Marie Régis, O. P., Doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal, présentera à ses auditeurs, tous les vendredis, du 2 octobre au 4 décembre, de 8 h. à 9 h. 30 p. m., au Demi-Pensionnat du Sacré-Cœur, 3635, Av. Atwater, Montréal.

Christianisme et Liberté ! Deux mots qu'on rencontre partout, qui animent les conversations sérieuses ; deux mots qui servent malheureusement trop souvent à justifier les pires aberrations. Au nom de la liberté, on se fabrique un christianisme diminué quand on ne va pas jusqu'à le renier, on se fait une petite religion portative adaptée à ses besoins et qui va vers le protestantisme pour arriver à l'athéisme ; au nom de la liberté on justifie encore le dévergondage, on revendique le droit d'organiser sa vie selon ses caprices et fantaisies, sans tenir compte des droits de l'intelligence ni des lois qui doivent régir l'activité humaine. Au nom de la liberté on laisse les passions s'imposer à la raison et l'homme en arrive à suivre la pente de ce qu'il y a de plus mauvais en lui. Le mot liberté a, de nos jours, perdu toute signification. On s'en sert pour tout, pour n'importe quoi.

Le Père Régis dira à ses auditeurs où se trouve la vraie liberté. Il montrera que la voie ouverte par le christianisme à la liberté est une voie royale, humaine, lumineuse où l'homme s'accomplit dans ce qu'il a d'essentiel en lui : l'intelligence avec tous ses droits de conquête sur toutes les énergies qui se diputent le cœur de l'homme.

« Liberté 59 » trouvera dans ces cours du P. Régis des aperçus insoupçonnés et des perspectives séduisantes. Mais pour s'y engager, il faut du cœur et de l'idéal, au moins l'idéal d'un honnête homme.

Antonin Lamarche, O. P.

Le problème africain vu par un humaniste

Les livres de sagesse, objectifs envers le passé, libéraux envers l'avenir et, au surplus, écrits avec maîtrise sont rares. M.-J. Lory, docteur ès lettres à la Sorbonne et professeur d'histoire contemporaine au Collège d'Europe de Bruges, vient d'en écrire un. « Face à l'avenir » est le bilan de l'action civilisatrice de l'Eglise romaine au Congo et au Ruanda-Urundi. Or il se trouve que, par ricochet, c'est aussi la synthèse du problème africain tel qu'il se présente à notre siècle.

Les drames politiques actuels de l'Afrique manifestent une évolution assez brusque. A peine défriché il y a cent ans, le cœur du Continent

Noir est maintenant tout haletant de son intense et rapide industrialisation. A tort ou à raison, eu égard à leurs divers degrés de maturité, les pays africains revendiquent indépendance et autonomie. L'opinion, somnolant jusqu'ici dans une fausse quiétude, a été comme prise par surprise. Elle conçoit mal le processus d'émancipation de ces pupilles qu'elle continue à regarder avec les verres d'un romantisme irréaliste. Faute de bien connaître la psychologie des Noirs et le contexte dans lequel se sont préparés des événements dont le rythme s'est précipité, elle colore ceux-ci à sa guise, prend parti inconsidérément, sous-estime ou sur-évalue les facteurs qui ont fait vaciller avec fracas les structures millénaires de l'Afrique.

Or l'Eglise, pionnière du progrès moral et matériel des Africains, est en pleine spirale de la tempête, et ses cent années de labeur et d'héroïsme au Congo valaient d'être parcourues autrement qu'avec l'assurance souriante des candides. Le professeur Lory, avec l'autorité que lui confèrent sa haute culture et sa formation d'historien, est allé étudier sur place les phénomènes dont le profane ne perçoit que les bouillonnements superficiels. Quelle contrée africaine autre que le Congo, bâti de toutes pièces par la Belgique et maintenant glorieux de ses diamants, de son uranium, de ses centrales d'énergie motrice, de ses écoles et de ses hôpitaux, pouvait servir de meilleur point d'appui à une thèse sur l'évolution des populations noires ?

L'effervescence présente de l'Afrique, le professeur Lory la comprend et l'explique parce qu'il la juge en tenant compte des erreurs comme des réussites de l'action apostolique et de la politique coloniale conjuguées. Une fois franchie l'expérience surhumaine de l'exploitation et de la colonisation sommaire de la brousse, de la lutte anti-esclavagiste et de celle non moins dure contre le paludisme, l'analphabétisme, la haine du « blanc » écumeur de l'élite « noire », l'apôtre — religieux ou laïc — s'est vu en face du paternalisme arrogant des Etats conquérants et administrateurs.

La quatrième phase de l'évangélisation de l'Afrique commence dans l'éclatement des revendications et le tumulte des protestations. Celle-ci se poursuivra au milieu de complications sans précédent et devra les dominer, comme toujours, dans une perspective d'éternité. Mais sous peine de perdre l'influence si tragiquement acquise, il faudra repenser, disons mieux : actualiser une missiologie qui ne cadre plus avec les nouvelles ressources de l'Afrique.

L'esprit de prévision qui marque ce livre est si extraordinaire, que celui-ci semble conçu dans l'optique de l'an 2000. L'aptitude de l'auteur

à épouser la réalité mouvante, jointe à son érudition, à une fulgurante lucidité, à des jugements nuancés, à un style alerte qu'assouplit encore la forme dialoguée, fait de la lecture de cet ouvrage un enchantement. Il répugne à l'auteur de clore sur des appréciations définitives, impossibles d'ailleurs lorsqu'on traite d'êtres en devenir. Mais son ouvrage porte en soi une force de conseil capable de hâter, si l'on y met bonne volonté, la fin du malentendu africain.

P. S. R.

De Confucius au Christ

Le récit d'une conversion au Christ est toujours émouvant. Plus prenant encore peut-être lorsque l'acheminement d'un être vers la Vérité nous est révélé par le pèlerin lui-même et lorsque celui-ci, d'intelligence supérieure, nous en éclaire les méandres.

Paul Sih, docteur en droit, diplomate, intellectuel et grand politique de Chine, ambassadeur de l'Orient sur la scène internationale au cours de la dernière guerre, a rendu publique son expérience religieuse par son livre récent : « De Confucius au Christ » [1]. Ce livre a ceci de particulièrement fascinant : on y voit que ce sont les maîtres mêmes de la pensée orientale qui ont facilité l'approche de Dieu au converti. Loin de s'opposer à son perfectionnement intérieur, ils lui en ont fourni les bases. L'ascèse bouddhiste, l'éthique de Confucius et la mystique de Lao Tsé ont progressivement haussé cette âme droite jusqu'à la surnaturalisation. « Il serait beaucoup plus difficile de rattacher Confucius au paganisme qu'au christianisme, écrit le Docteur Sih... Comme il se tromperait le missionnaire qui croirait devoir détruire chez les Orientaux leurs traditions philosophiques ». Voilà qui contredit de façon flagrante les préjugés de certains qui ne voient dans les philosophies orientales qu'une sagesse toute païenne, stérile en vertus et en ferments de sainteté.

L'évolution religieuse du Docteur Sih s'étant accomplie à partir de son enfance et de sa jeunesse, à Shanghaï et à Soochow, à travers les événements historiques auxquels l'a mêlé sa carrière diplomatique en Europe et en Amérique, à Rome, Paris, Londres et New-York notamment — sa relation nous renseigne sur les milieux si divers qu'il a fréquentés en Chine, de même que sur les situations, enténébrées pour les profanes, des relations internationales de l'après-guerre. L'intérêt en est donc doublé, et la traduction qu'a faite du texte anglais original Franz Weyergans est en un français qui ajoute encore à tout ce que cette confidence d'un homme de premier plan a d'admirable et d'édifiant.

P. S. R.

1. Les Editions Casterman, Tournai, Belgique. 22 cm. 180 pages.

Chronique des Disques

Notons d'abord que la production estivale est moins abondante. Et ajoutons que, à cause de la *Stéréo*, certaines Compagnies rééditent nombre d'œuvres très connues, qui comptaient déjà plusieurs enregistrements. Cependant, il reste encore des disques intéressants à signaler.

L'un des derniers disques du regretté Arthur Rodzinski, sous le titre de « Music of Spanish Masters », comporte la Musique de Ballet de *Le Tricorne* (Suites no 1 et no 2), ainsi que la Danse rituelle du Feu de *L'Amour Sorcier*, de Manuel de Falla, la *Danse Espagnole no 5*, « Andaluza », de Granados, et *Navarra* ainsi que la Fête-Dieu à Séville, de *Iberia*, de Albéniz (EMI Capitol, G 7176).

Sous le Titre de « Four Italian Sonatas », le violoniste Nathan Milstein, avec Leon Pommer au piano, a enregistré la *Sonate en sol mineur*, « Le Trille du Diable », de Tartini, la *Sonate en La majeur, opus 2, no 2*, de Vivaldi, *la Sonate opus 5, no 12*, « La Follia », de Corelli, et *la Sonate en La majeur, opus 4, no 10*, de Geminiani. L'interprétation est excellente et la prise de son est parfaite (Capitol, P 8481).

Deux œuvres modernes, fort originales, sont réunies sur un même disque. Il s'agit de *La Création du Monde*, de Milhaud, et de *L'Histoire du Soldat*, de Stravinsky. John Carewe dirige un Ensemble de Chambre de l'Orchestre Symphonique de Londres. C'est un enregistrement de qualité supérieure (Everest, LPBR 6017).

Sous le titre de « A Schubert Recital », Irmgard Seefried, soprano, avec Erik Werba au piano, interprète, avec un art exquis, 16 *lieder* de Schubert : *Chansons de Mignon*, *La Truite*, *Ave Maria*, *Berceuse*, *Litanie*, *La Jeune Religieuse*, etc. (Deutsche Grammophon, DGM 12003).

Sous le titre de « A French-Italian Program », Jennie Tourel, mezzo-soprano, avec Paul Ulanowsky au piano, interprète, d'une façon digne d'éloges, des œuvres de Bizet, Berlioz, Ravel, Poulenc, Liszt, Rossini, Vivaldi, Gluck et Stradella (Decca, DL 100 13).

Voici un disque de piano, qui devrait satisfaire les plus exigeants et enchanter tout le monde. Il s'agit d'une version intégrale des *Impromptus*, de Schubert, *Quatre Impromptus, opus 90*, et *Quatre Impromptus, opus 142*. C'est une interprétation des plus remarquables du jeune pianiste viennois, Jörg Demus (Decca, DL 10005).

Un opéra moins connu de Mozart, *La Finta Giardiniera*, K. 196, nous est présenté dans ses principaux extraits, sur un seul disque, d'une durée de 60 minutes bien comptées. Les solistes et la Camerata Acade-

mica des Salzburger Mozarteums sont sous la direction de Bernhard Paumgartner. Cet opéra bouffe en trois actes est charmant, et la version qui nous en est fournie ici ne saurait manquer de plaire (Epic, LC 3543).

Le pianiste Rudolf Serkin joue, avec l'Orchestre du Festival de Marlboro dirigé par Alexander Schneider, deux concertos pour piano de Mozart : l'un, le *Concerto no 11, en Fa majeur*, K. 413, a été très rarement enregistré, et c'est dommage, car il est l'un des plus ravissants du maître ; l'autre, *le Concerto no 20, en ré mineur*, K. 466, est sans doute une grande œuvre, mais il a été très souvent enregistré, et l'on eût certes préféré un autre couplage (Columbia, ML 5367).

La reprise des symphonies de Beethoven par Bruno Walter semble devoir être une réussite assez sensationnelle. Personne n'a oublié son merveilleux enregistrement récent de l'« Héroïque », ni celui de la « Pastorale ». Or, l'interprétation que le vieux chef d'orchestre donne maintenant de la *Symphonie no 5, en do mineur*, est l'une des plus magistrales que je connaisse. Et son exécution de la *Symphonie no 4, en Si bémol majeur*, se classe parmi les meilleures (Columbia, ML 5365).

Deux sonates pour piano de Beethoven, la fameuse *Sonate no 21, en Do majeur, opus 53*, dite « Waldstein », et la *Sonate no 18, en Mi bémol majeur*, opus 31, no 3, dite « La Chasse », sont magnifiquement rendues ici par le pianiste Arthur Rubinstein (RCA Victor, LM 2311).

Enfin, voici deux très beaux disques du canadien Robert Farnon et de son Orchestre. Le premier, intitulé « From the Highlands », nous offre 22 pièces, tirées du folklore écossais (London, LL 3007). Le second, intitulé « From the Emerald Isle », nous offre 18 pièces, tirées du folklore irlandais (London, LL 3050).

Dominique VÉRIEUL

L'esprit des livres

Robert RUMILLY — « Histoire de la Province de Québec ». Tome XXXI : *Léonide Perron*. Fides, Montréal, 1959. 19.5 cm. 266 pages.

Cette tranche d'histoire encore actuelle puisque tous les plus de 50 ans l'ont vécue, est une brillante évocation des grandeurs et des misères des années 1920 à 1930, avec de nombreux retours vers le passé et des projections vers l'avenir. Sur la scène québecoise apparaissent Houde contre Perron ; Jacob Nicol et sa presse ; le jubilé de l'A.C.J.C. ; de nouveaux projets d'impérialisme et d'immigration ; le krach financier des années 1930 et suivantes ; les débats autour des allocations familiales et des pensions de vieillesse — deux mesures que tous les québecois bénissent après les avoir maudites ; la question des écoles juives où interviennent le Cardinal Rouleau et Mgr Gauthier ; le pont Jacques-Cartier et la montée de Bennett au pouvoir.

En bon journaliste, M. Rumilly dépasse l'historien. Rien ne manque au festin. Les hors-d'œuvre et les desserts entourent élégamment la pièce de résistance. Et le convive reçoit plus qu'il n'attend !

A. L.

S. S. PIE XII — « La presse et les lectures ». Fides, Montréal, 1958. 18 cm. 168 pages.

Nous devons féliciter et remercier Fides d'avoir rassemblé dans ce livre les principaux textes sur la presse et les lectures, extraits des grandes allocutions que prononça notre regretté Pape, Pie XII.

Groupées sous quatre titres : 1) Les techniques de diffusion en général ; 2) La mauvaise presse et la littérature malsaine ; 3) La lutte contre l'immoralité des lectures ; 4) La promotion de la bonne presse et d'une saine littérature, ces directives, disposées pour être facilement consultées, deviennent un document qu'il faudra toujours avoir à la portée de la main. Personnellement je me plais à relire *Le rôle des critiques* (p. 76) et *La mission des journalistes* (p. 90).

A. L.

P. PAUL-MARIE DE LA CROIX, O. C. D. — « L'Evangile de Jean et son témoignage spirituel ». Un volume 13 x 19, 590 pages. Fb. 195. Bruges, Desclée De Brouwer, 1959.

Saint Jean revendique la qualité de témoin dans l'évangile où il exprime la plénitude de sa foi pour la faire partager par ses lecteurs. La valeur inestimable de son témoignage ne ressort-elle pas du fait qu'il a été seul de tous les apôtres à demeurer avec Marie au pied de la Croix ? C'est sans doute à ce moment que lui fut révélé dans toute son ampleur le mystère de l'amour divin dont il est appelé à témoigner. Un livre sur « le

témoignage spirituel de l'Evangile de Jean » a donc sa place parmi les commentaires que ne cesse de susciter cet écrit.

Après deux chapitres préliminaires sur la formation spirituelle de l'Evangéliste et l'originalité du IVe évangile, l'auteur détaille les richesses du témoignage qu'il contient, par l'analyse des thèmes majeurs qu'énonce déjà le Prologue et autour desquels s'organise toute la suite du texte sacré. Il apparaît nettement que saint Jean vise à nous faire découvrir dans le Christ ce que lui-même y a trouvé : la Vie, la Vérité, la Lumière, l'Amour.

Si l'apôtre doit tout à sa rencontre avec le Verbe fait chair, il sait aussi que, sans la foi, cette rencontre fût demeurée sans fruit. L'importance de la foi comme réponse des hommes au don de Dieu et le Christ comme objet de la foi sont étudiés dans des pages très éclairantes. De même, le sacrifice du Christ, son rôle dans le retour au Père et la consommation de l'unité, la part de la Mère du Rédempteur dans notre salut, l'action de l'Esprit-Saint en chaque chrétien et dans l'Eglise sont largement traités pour expliciter le contenu des derniers chapitres de saint Jean. C'est dire que l'ouvrage du Père Paul-Marie de la Croix sera apprécié des lecteurs désireux de mieux connaître le Christ et sa doctrine à travers le témoignage du « disciple qu'il aimait ».

J. P.

J.-P. Charlier, O. P. — « Le signe de Cana ». (Coll. Etudes Religieuses). Bruxelles, La Pensée Catholique, 1959. 96 pages.

Une exégèse attentive permet à l'auteur de découvrir dans le premier miracle de Jésus « un signe plein de tout l'avenir ». En continuité avec le double thème des épousailles et du vin développé par les Prophètes, le vin de Cana préfigure le sang du Christ dans lequel seront célébrées les noces de l'Epoux avec l'humanité rachetée. Au Calvaire comme à Cana, Marie est, aux côtés de l'Epoux, l'Epouse soucieuse de procurer aux invités le vin des noces. En éclairant un passage typique de saint Jean, cette étude aidera le lecteur à pénétrer au cœur même du IVe évangile.

J. P.

Louis Becqué — « Les trois mariages ». Ed. Casterman. Tournai, Belgique, 1959. 19 cm. 96 pages.

Ces trois mariages : corps, cœurs, âmes qui ne devraient n'en faire qu'un, sont malheureusement trop divisés. Pour un bon mariage il faut l'harmonie des trois. L'auteur nous montre les méfaits de ces mariages incomplets et nous démontre la grandeur d'un vrai mariage où le corps, le cœur et l'âme apportent leur concours. Le composé humain est un. Il faut le prendre en entier, il faut que l'un se donne à l'autre en entier si on veut réaliser la merveilleuse union conjugale.

Un livre bien écrit et vivant que fiancés et mariés devraient lire attentivement.

A. L.

Pierre-Eucher THÉORÊT — « Monsieur Lussier, un homme, un prêtre ». En vente chez l'auteur et dans toutes les bonnes librairies. Ile Perrot-Nord, P. Q. 20 cm. 312 pages.

De nombreux épisodes de cette vie dynamique ont déjà paru dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*. On désirait en connaître davantage sur ce prêtre qui joua un rôle important sous le règne de Mgr Bourget. Nos désirs sont aujourd'hui comblés. C'est tout un chapitre passionnant des difficultés internes et externes que traversa l'Eglise canadienne qui nous est présenté. Intelligent, cultivé, diplomate, homme de foi et homme d'action, vicaire d'un « curé terrible » à Laprairie, curé à Contrecœur et à Beauharnois, partout M. Lussier va droit son chemin et s'avance dans la pleine lumière. Problèmes d'administration, de division de la paroisse Notre-Dame, conflit entre son archevêque et l'Université Laval, organisation de l'Eglise, etc., il finit, après bien des tribulations par triompher de tout, grâce à son esprit éclairé et à ses solides convictions sacerdotales.

Quand on lui confia une cure, son mot d'ordre fut : « J'aimerai tellement mes paroissiens qu'ils finiront pas m'accorder tout ce que je leur demanderai ».

Une biographie bien conduite, bien documentée et surtout vivante qui donnera à son lecteur des heures exaltantes.

A. L.

Dom Pius PARSCH — « La grâce à la lumière de l'année liturgique ». Collection : La prédication nouvelle. Ed. Salvator, Mulhouse. 19 cm. 392 pages.

Dom Pius Parsch nous est déjà connu par son « Guide dans l'année liturgique ». Ardent promoteur du renouveau liturgique, il nous livre aujourd'hui un nouveau recueil de méditations.

Soucieux de donner à la piété chrétienne un fondement solide et conforme aux sources de la Révélation, il a consacré la prédication d'une année entière à la grâce, doctrine très riche, mais trop peu connue, hélas ! du peuple chrétien, enclin à se contenter craintivement ou superficiellement de l'observance des commandements.

Une étude fouillée et une profonde piété éclairée par de longues méditations ont permis à l'auteur de nous exposer tout l'enseignement de la grâce. Que le lecteur se rassure : il ne s'agit pas d'un volumineux traité dogmatique, mais de réflexions accessibles à tout chrétien tant soit peu désireux de s'instruire et données sans apparat d'érudition et sans éloquence onctueuse. Une petite paroisse perdue dans la montagne, nous dit l'auteur, a vibré d'enthousiasme en écoutant l'enseignement.

D'une conférence à l'autre, nous pénétrons plus avant dans le mystère inépuisable de la grâce, faveur de Dieu, don immérité, filiation, habitation du Saint-Esprit dans l'âme et insertion au Christ lui-même. Le livre se termine par de très belles considérations sur le corps mystique, réalité surnaturelle qui a sa racine et son épanouissement dans la Sainte Trinité elle-même.

Qui cherche le sens de la vie trouvera la réponse ici.

Dom SCHMITT — « Marie-Madeleine ». P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-VI. 19 cm. 144 pages.

Chez le Pharisien, à Béthanie, au Calvaire, nous retrouvons toujours Madeleine aux pieds de Jésus « *son lieu d'élection pour le temps et l'éternité* ». Il n'est pas surprenant que des orateurs, des spirituels et particulièrement notre XVIIe siècle français, lui aient demandé pour nous le secret de cette attitude humble, confiante et contemplative qui constitue, au dire du Maître, « *la meilleure part* ».

Le présent volume reproduit sous le doux visage de la sainte emprunté aux Saints de Solesmes, des textes déjà connus, mais devenus difficiles à trouver : *l'Elévation* de Bérulle et l'opuscule de Bossuet : *l'Amour de Madeleine*, et une *Homélie* de Coeffeteau, évêque de Marseille. C'est ainsi tout le XVIIe siècle qui nous enseignera avec une éloquence et une inimitable noblesse, avec sa rigueur et la profondeur de ses vues mystiques, quelles furent les grandeurs de sainte Madeleine, ses vertus et sa mission.

Léopold BERTSCHE, S. O. C. — « Epouse du Christ ». *Brèves exhortations pour les religieuses.* Salvator, Mulhouse. 19 cm. 160 pages.

L'accueil chaleureux réservé au premier volume d'Epouse du Christ exigeait que la suite parût sans tarder.

Le deuxième tome de cet excellent ouvrage apporte en même temps une méthode d'oraison et des thèmes de méditations centrés sur les principes mêmes de la vie intérieure.

Toutes les religieuses, cloîtrées ou non, aimeront à puiser dans ces pages très denses et très claires à la fois, la matière de salutaires examens de conscience, l'aliment indispensable de leur vie spirituelle, le point de départ d'un apostolat toujours plus fécond.

Michel GASNIER — « Ma confirmation » (Retraite préparatoire). Salvator. Mulhouse. 18 cm. 164 pages.

A une époque où l'Action catholique est à l'ordre du jour, il convient de remettre en honneur le sacrement de Confirmation qui en est la manifestation extérieure.

C'est pour faciliter aux prêtres du ministère la retraite préparatoire à la Confirmation que le P. Gasnier a composé ce petit recueil d'instructions.

Le lecteur retrouvera ici le style clair et entraînant, parfaitement adapté à un auditoire d'enfants et agrémenté de savoureuses anecdotes, qui a assuré le succès des deux précédentes retraites du même auteur, pour la communion solennelle « Je professe, je renonce, je m'attache » et pour la communion privée « Pour la première fois ».

Avec cet ouvrage le clergé saura amener les futurs confirmands à se constituer une âme de « soldat conquérant » pour le bien de l'Eglise et leur propre salut.

G. HUNERMANN — « Le vainqueur du Grapin ». Salvator, Mulhouse. 19 cm. 304 pages.

Avec sa verve coutumière et son goût merveilleux pour le pittoresque, Hunermann met sous les yeux de ses lecteurs la vie complète de son héros. Fils d'un petit cultivateur de la région lyonnaise, Jean-Marie Vianney passe son enfance au milieu des troubles et des persécutions de la Révolution. Après de longues et pénibles études, le futur Saint arrive à la prêtrise et, après trois ans de vicariat, est nommé curé du petit village d'Ars qui lui devra une renommée immortelle.

G. ROTUREAU, Oratorien — « Amour de Dieu et amour des hommes ». Desclée, Belgique, 1958, 216 pages.

L'auteur distingue deux dimensions de l'amour : la philanthropie divine et la philanthropie humaine, et campe l'opposition apparente continuelle entre la religion et l'humanisme (ou la culture) dans la perspective d'une présence à Dieu ou d'une présence à l'homme.

Des écrivains comme Camus, Nietzsche, Blondel, des courants comme le communisme, l'athéisme, le matérialisme, sont interrogés en regard du message évangélique, en toute lucidité, et nous pouvons voir encore là des éléments d'un nouvel humanisme, qui s'ébauche de plus en plus précisément aux coordonnées hasardeuses des années difficiles que nous vivons présentement.

Jean SIMARD — « Les Sentiers de la nuit ». Cercle du Livre de France, 1959.

Un livre noir, sombre, dur : l'histoire sèche de George-Godley Roundabout, de sa femme Theodora, et de leur vie manquée, aux niveaux sexuel, familial, social, individuel. Le Mr. Roundabout en question, qui n'a jamais vu grand-chose dans tout ce cauchemar que fut sa vie, devient par surcroît aveugle avant de mourir.

L'art de l'auteur est certain, et son habileté indiscutable : car le personnage *ne vit pas*, intentionnellement, d'une façon suffocante et morbide : « Car la Science — d'accord en ceci avec la Religion — ne trouve guère à offrir, au bout du compte, que la résignation ». Jamais je n'ai vu un type si durement démoli, un pantin si sèchement désarticulé, un homme si terriblement décharné : Jean Simard connaît son métier, et s'il peut nous asphyxier, nous lui demandons en grâce de nous faire sourire la prochaine fois...

François HERTEL — « O Canada, mon pays, mes amours ». Collection des essais, Editions de la Diaspora française, Paris, 1959. 180 pages.

François Hertel, de l'Académie canadienne-française, nous parle dans ce livre d'un certain pays de contrastes peu humoristiques, dont le langage

populaire cru et le folklore relatif sont en train d'accoucher d'une manière de littérature marquée par une « éducation religieuse parfois maladroite ».

François Hertel part pour la gloire à la brunante, dans la poudrerie de la boucane, et nous magane à son goût ; par escousses il est badrant et fendant, il bavasse et raboudine des rapaillages, des racontars qui vous donnent l'endormitoire : beau dommage que pour défardocher toutes ces bastringues dont il nous enfirouape comme d'une crémone dépareillée dans l'heure des froidures, il faudrait se garrocher à fond de train de godendard, et ne pas s'enfarger dans tout le bardas : ça fait jongler Baptiste, qui m'a dit comme ça : « Qu'y rise donc de lui avant qu'y rise des autres, ce Franças-là ! »

Gaston GIBEAULT — « Au Cours des jours » (poèmes), Beauchemin, 1959.

L'auteur manifeste une sincérité quelque peu romantique, moqueuse et enjouée à l'occasion, et est visiblement d'une génération « ancienne » dans ces années où tout passe si vite de mode ; on y trouve un peu beaucoup de Villon, Ronsard, Lamartine (je me suis souvenu avec stupeur que Lamartine était poète : depuis dix ans, j'en lus de tellement différents !), Musset, Hugo, et même Rimbaud (pas Raimbaud !) et Jean Narrache... et si peu de poésie : à preuve que les bonnes intentions suffisent rarement...

Ph. DELHAYE et J. BOULANGÉ — « Espérance et vie chrétienne », série *Rencontre de Dieu et de l'homme*, volume III, Desclée, Belgique, 1958. 315 pages.

Dans la perspective des vertus théologales, l'espérance occupe une place spéciale : en effet, sa notion est moins classique, moins figée, moins dogmatique que celles de la foi et de la charité. Les Ecritures, les Pères grecs et latins, les deux Testaments, saint Thomas et Gabriel Marcel (*Homo Viator*) sont abordés dans cette esquisse d'une casuistique de l'espérance, et les auteurs ont su ainsi donner à l'espérance une double dimension de transcendance et d'intégration en regard de la problématique existentielle humaine.

Guy Robert

Livres reçus :

R.-Th. CALMEL — « Ecole de sainteté ». Les Editions de l'Ecole, 11, rue de Sèvres, Paris. 18 cm. 64 pages.

R. LAURENTIN — « Bernadette raconte les apparitions ». P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris-VI, 18 cm. 28 photos hélio. 34 pages.

A. Lyonnais — « Au siècle de la science peut-on encore parler de Dieu ? » P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris-VI, 18 cm. 48 pages.

Louise Laurence-Bédard — « Petits bouts de vie ». Fides, Montréal, 1959. 24 cm. 86 pages.

M.-Th. Louis-Philippe — « Ecrits spirituels et paroles de l'abbé Huvelin ». P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris-VI. 19 cm. 200 pages.

Temple Bailey — « Judy ». Maison Mame, Tours, France, 18 cm. 128 p.

Yvon Mauffret — « Bouli et le Barbu ». Maison Mame, Tours, France. 18 cm. 128 pages.

En collaboration : « Savoir faire la cuisine ». Maison Mame, Tours, France. 20 cm. 366 pages.

Georges Thérouard — « Gethsémani ». Ed. Art catholique, Paris. 19 cm. 30 pages.

Robert Guelluy — « L'esprit communautaire surnaturel ». Ed. La pensée catholique, Bruxelles. 19 cm. 50 pages.

Raphaël Brown — « Notre-Dame et saint François ». 15.5 cm. 96 p.

En collaboration : « Les heures du jour ». Bréviaire français des Fraternités du Père de Foucauld. Reliure polyvinyle. 15 cm. 1200 pages. Desclée De Brouwer, Bruges, Belgique.

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.
ABONNEMENTS : CANADA : $5.00 ; ÉTRANGER : $5.50
AVEC LE "ROSAIRE" : 75 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : $0.50 ;
ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00
DIRECTION : MAISON MONTMORENCY, COURVILLE (QUÉBEC-5), P. Q.
ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28
« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »